

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-11.08	-9.78	+41.00	-0.05	-2.70
2551.09	5224.51	5665.71	73.03	387.50

LE DEVOIR, LE MERCREDI 5 JUIN 1996

Les trop-perçus de Desjardins ont baissé de 12%

Ce recul est expliqué par l'évolution des créances douteuses

LE DEVOIR

Les trop-perçus après impôts du Mouvement des caisses Desjardins, au cours des trois premiers mois de 1996, se sont inscrits à 57,2 millions contre 65 millions au premier trimestre de 1995, soit un écart de 7,8 millions ou de 12%.

«Cet écart s'explique principalement par une évolution défavorable de la dépense de créances douteuses pour un montant de 7,1 millions découlant d'un accroissement des faillites, personnelles et commerciales», a ajouté l'institution. Exprimés par tranche de 100\$ d'actif moyen du réseau coopératif, les trop-perçus se sont situés à 42 cents comparativement à 50 cents pour le même trimestre en 1995. Quant au rendement de l'actif il s'est inscrit à 5,8 % comparativement à 7 % l'année dernière.

Au 31 mars 1996, l'actif total cumulé du Mouvement des caisses Desjardins, soit le réseau coopératif au Québec et les sociétés de portefeuille, s'établissait à 78,1 milliards, en hausse de 6,2 % ou de 4,5 milliards depuis un an, sous l'impulsion de l'achat par la Banque Laurentienne de la North American Trust Company. L'actif global, incluant les caisses et fédérations de l'Acadie, du Manitoba et de l'Ontario, se chiffrait, quant à lui, à 81,4 milliards.

Les prêts totaux en cours dans le Mouvement s'élevaient à 59 milliards au 31 mars dernier, en hausse de 2,2 % ou de 1,3 milliard depuis un an. Dans le réseau des caisses, on a observé une croissance de 3,7 % des prêts au premier trimestre, contre 3,4 % à la fin de 1995.

«Grâce à la présence de conditions de crédit des plus abordables, les dépenses des consommateurs se sont légèrement accélérées alors que du côté du marché de l'habitation, une reprise semble s'installer graduellement (comme en témoigne la hausse de plus de 30 % des ventes de maisons).»

Au chapitre de la collecte de l'épargne, le passif-dépôts du Mouvement, qui totalisait 62,2 milliards au 31 mars dernier, a cru de 4,9 % ou de 2,9 milliards depuis un an.

«Notons que ce sont les dépôts en provenance des particuliers, constituant près de 82 % du passif-dépôts du Mouvement, qui expliquent le gros de ces résultats. Il s'agit là d'une performance assez remarquable, compte tenu du niveau relativement faible du loyer de l'argent», a ajouté le Mouvement Desjardins.

Enfin, la dépense de créances douteuses est estimée à 48,2 millions au premier trimestre 1996 comparativement à 41,1 millions l'an dernier. «Cette évolution s'inscrit dans un contexte où le nombre des faillites personnelles au Québec a progressé de 34,9 % au cours du trimestre, tandis que celui des faillites commerciales croissait au taux de 31,1 %.»

MÉDIAS

Changements à la tête de Gesca

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le président et éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry, a confirmé, hier au *Devoir*, qu'il assumait directement depuis deux mois la direction de tous les journaux de Gesca, en plus de celle du quotidien de la rue Saint-Jacques. Gesca, filiale de Power Corporation, chapeaute les quotidiens *La Tribune*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'Est* et *La Presse*, ainsi que plusieurs hebdomadaires au Québec.

Jean Sisto qui dirigeait l'ensemble de ces journaux a été nommé président et éditeur du *Nouveliste*, de Trois-Rivières. Cette rétrogradation lui confère en outre la responsabilité de l'imprimerie Trois-Rivières Offset.

A cette double fonction, M. Sisto remplace Gilbert Brunet qui revient à *La Presse* après une absence de sept ans.

M. Brunet s'occupera de projets spéciaux et prètera main forte à un groupe de travail sur Montréal où on retrouve le président de la Banque Nationale, André Bérard, et Jean Coutu, des pharmaciens du même nom, a précisé M. Landry.

Par ailleurs, l'éditeur a indiqué que contrairement aux évaluations de certains analystes, *La Presse* n'a pas essuyé de perte en 1995, bien que son bénéfice ait été mince. En 16 ans, *La Presse* n'a jamais été déficitaire, a signalé M. Landry.

Hollinger sous haute surveillance

Après Standard & Poor's et DBRS, Moody's s'inquiète de la frénésie d'acquisition de Conrad Black et de la guerre de prix sur le marché londonien des quotidiens

D'APRÈS CANADIAN PRESS

Une troisième agence d'évaluation du crédit a lancé l'avertissement d'une possible réévaluation à la baisse de la cote de solvabilité de Hollinger. L'agence réagit ainsi à la récente frénésie d'acquisitions de médias écrits canadiens qui anime Conrad Black et à la guerre de prix qui fait rage sur le marché londonien des journaux.

Moody's Investors Service a placé hier la dette de Hollinger et de sa filiale américaine, Hollinger International, sous revue avec une possible réévaluation à la baisse. L'agence new-yorkaise estime que les récentes acquisitions de journaux au Canada et le déclenchement d'une guerre de prix sur le marché londonien des imprimés pourraient avoir des répercussions notables sur les états financiers de la compagnie. Le mois dernier, deux autres agences de notation avaient également émis un tel avertissement à l'endroit des finances de Hollinger. Standard & Poor's et Dominion Bond Rating Service avaient également placé l'entreprise sous surveillance, avec implication négative, après que Hollinger eut annoncé l'acquisition du bloc d'actions de Southam détenu par Power Corp, pour 294 millions, lui conférant le contrôle (41 %) sur le plus important groupe de presse au Canada.

Hollinger a, de plus, annoncé qu'il allait rapidement accroître sa participation à plus de 50 % par le moyen de placements privés, pour ensuite fermer entièrement son capital-actions en mettant à contribution des actions de Hollinger.

Au cours de transactions antérieures, Hollinger, coiffant une dette évaluée à quelque 2 milliards, a versé 580 millions pour se porter acquéreur des actions restantes du *London Telegraph*. L'empire de Conrad Black versera probablement jusqu'à 100 millions pour mettre la main sur un groupe de journaux canadiens détenus par Thomson Corp.

A ces pressions s'ajoute le fait qu'un peu plus tôt cette semaine, le *Times of London* a procédé à une baisse de son prix de vente, mettant un terme à une trêve de un an avec le *Telegraph*. La baisse des tarifs soulève le spectre d'une guerre de prix entre les deux principaux journaux de Grande-Bretagne, comme celle qui leur a coûté des centaines de millions de dollars au cours des trois dernières années. «Les résultats de Hollinger ont été lourdement affectés par cette guerre de prix déclenchée en 1994, et ils continuent d'en subir les effets», a fait remarquer Moody's.

L'agence d'évaluation a souligné que même si les intentions de Hollinger de s'approprier de l'ensemble du *Telegraph* et de Southam lui donneront un plus grand

contrôle sur les fonds autogénérés de ces groupes, le financement de ces acquisitions sera très dispendieux. Moody's va plus loin en suggérant que Hollinger devrait considérer obtenir des liquidités nécessaires au financement de ses nouvelles acquisitions en vendant sa participation de près de 25 % dans l'éditeur australien John Fairfax Holdings. La valeur marchande de cette participation est estimée à 600 millions. «Troquer Fairfax pourrait dissiper cette incertitude provoquée par cette volonté, également déclarée par Hollinger, d'acheter une plus grande participation dans Fairfax», a ajouté Moody's. Cet intérêt pour une participation plus grande dans Fairfax se rebute présentement à un refus des autorités réglementaires australiennes.

Dans un autre ordre d'idées, Conrad Black a proposé une liste de cinq nouveaux administrateurs pour Southam. Cette liste comprend Derek Burney, auparavant ambassadeur canadien aux États-Unis, Yves Fortier, auparavant ambassadeur à l'ONU, Charles Dubin, procureur de l'Ontario à la retraite, l'avocat montréalais Donna Kaufman et le gestionnaire de portefeuille Stephen Jarislowky. M. Black s'était plaint, la semaine dernière, que les administrateurs siégeant présentement au conseil de Southam avaient miné les efforts de Hollinger visant une amélioration de la performance financière de Southam.

Air Canada et Canadien ont du plomb dans l'aile

Au regard des normes américaines, nos deux transporteurs nationaux sont mal en point

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Il y a deux grands mythes dans l'aviation civile au pays. Le premier: Canadien International, avec l'injection salvatrice d'American Airlines dans son capital-actions et la radiation de près de 800 millions de dollars de ses dettes, est sorti d'affaire. Le second: Air Canada, avec son avoir des actionnaires de 912 millions et ses liquidités de 775 millions, est suffisamment musclé pour contourner tous les contre-temps et absorber toutes les iniquités d'Ottawa. La réalité peut être tout autre. Selon les normes américaines, les deux transporteurs nationaux, fortement sensibles à l'endettement libellé en devises étrangères, seraient mal en point. Du moins leur profil financier affiché différerait de beaucoup. On le sait déjà dans le cas de Canadien International, on le découvre avec surprise dans le cas d'Air Canada.

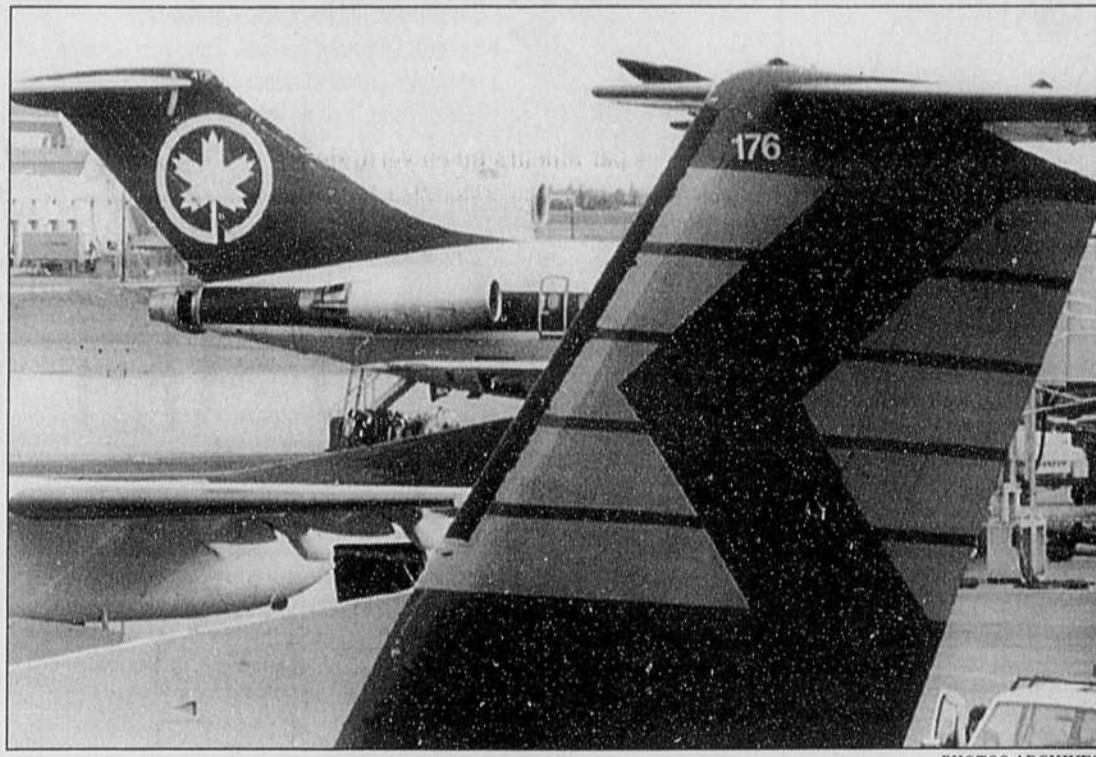
Cette encaisse ronflante et cet avoir des actionnaires rassurant inscrits au bilan 1995 d'Air Canada perdent leur qualificatif lorsque recalculés en fonction des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, qui ont tendance à s'imposer et à devenir la référence internationale. Même tonifié par un produit net de 480 millions issu d'une émission d'unités composées d'actions ordinaires et de débentures convertibles, l'avoir des actionnaires d'Air Canada atteignait, selon les normes comptables américaines, à peine 127 millions au 31 décembre 1995, contre un solde négatif de 283 millions l'année précédente.

Nous sommes donc bien loin de l'avoir de 912 millions calculé selon les normes canadiennes (365 millions en 1994). Nous observons, dans les faits, un rajustement comptable à la baisse de quelque 785 millions en 1995, de 648 millions en 1994, une différence notable lorsque vient le temps de calculer les différents ratios (endettement, rendement, etc.). Est-ce suffisant pour déstabiliser l'entreprise pour autant? «Probablement pas», réplique un analyste sous le couvert de l'anonymat. Mais nous sommes bien loin, cependant, de cette perception de solidité financière à toute épreuve largement répandue chez les politiciens à Ottawa, qui n'ont d'yeux et de préoccupations que pour la fragilité de Canadien International et le poids électoral de cette entreprise dans l'ouest du pays, tout en tenant pour acquis qu'Air Canada est à l'abri de toutes turbulences.

Conversion de dettes

Chez Canadien, on peut déduire que la situation n'est pas plus reluisante, même si le transporteur n'a pas, contrairement à Air Canada, présenté les redressements appropriés dans les notes afférentes à ses états financiers. Le transporteur se nourrit encore des bienfaits de cette restructuration majeure survenue en 1992, au moment où il évoluait en situation de faillite technique, qui s'est articulée autour d'une conversion de 740 millions de dettes en avoir des actionnaires et d'une injection de 446 millions venant des employés et d'American Airlines. On peut estimer, dans le cas de Canadien, qu'un tel ajustement aux normes américaines transformerait un avoir des actionnaires de 134 millions au 31 décembre 1995 en un solde négatif d'au moins 80 millions.

Le portrait est donc différent, diamétralement opposé même, chez les deux transporteurs nationaux selon que la lecture se fasse à partir des normes canadiennes ou internationales, ces dernières étant largement inspirées des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. Comme les



PHOTOS ARCHIVES

Deux grands mythes ont pris leur envol dans l'aviation civile au pays.

normes canadiennes à ce chapitre ont tendance à s'harmoniser aux normes internationales, donc à forte incidence américaine, et que nous évoluons dans un contexte de libre-échange nord-américain...

«Le gros point, actuellement, est la conversion des devises», a fait remarquer Louise de Martigny, comptable agréée et associée chez Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP). Au Canada, les entreprises ont le droit de reporter les écarts de conversion sur la durée de la dette. Aux États-Unis, ce n'est pas le cas, l'écart devant être passé aux dépenses de l'exercice. En se collant aux normes américaines, Air Canada a dû apporter des ajustements cumulatifs à la baisse de l'ordre de 384 millions dans ses états de 1995. «On a créé un actif qui n'en était pas un», a expliqué Mme de Martigny.

À l'inverse, et à titre d'illustration, Dometar aurait pu comptabiliser un gain additionnel de 23 millions, et BCE, un gain de 44 millions, en 1995, mais une perte de 14 millions et de 34 millions respectivement en 1994. «Le traitement comptable appliqué au Canada sur la conversion des devises a du sens lorsque la devise est moins forte, comme c'est le cas ici», a ajouté l'associée de RCMP. N'empêche qu'à ce chapitre, on est en train, au Canada, de réviser la norme pour l'uniformiser avec les conventions comptables pratiquées aux États-Unis.

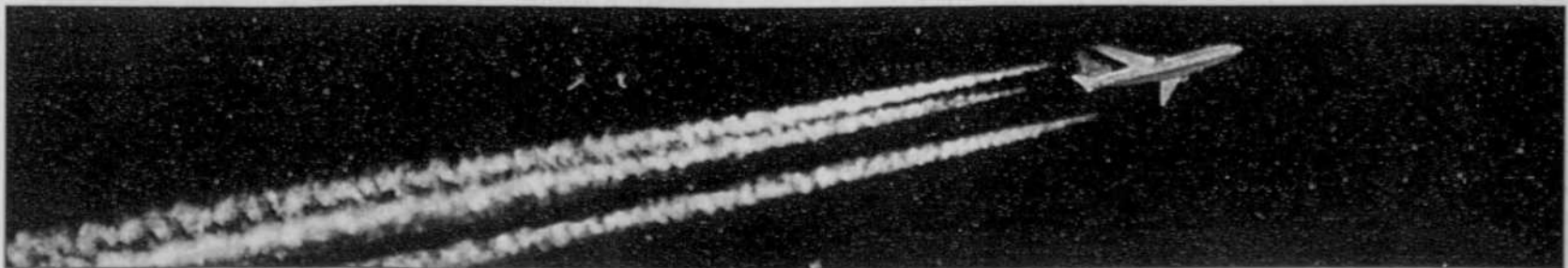
Un autre poste d'importance où il y a tendance vers l'harmonisation: la comptabilisation des avantages afférents aux régimes de retraite qui sont postérieurs à l'emploi ou complémentaires à la retraite. Si, au Canada, on permet de comptabiliser ces charges au moment où le service est rendu, les conventions en vigueur aux États-Unis invitent les entreprises à les provisionner en fonction d'une évaluation actuarielle, au même titre qu'elles invitent à tenir compte immédiatement des déficits actuariels dans le cas de fonds de pension à prestations déterminées. L'effet cumulatif de cette diffé-

rence dans le traitement entre les deux grilles comptables s'est chiffré à 219 millions pour Air Canada, si cette différence avait été appliquée aux résultats de 1995. «Ça veut dire qu'ils ont une obligation qui n'est pas comptabilisée. C'est un passif qui n'est pas là. Mais attention, on parle ici d'un passif à long terme, d'une obligation qui ne se matérialisera probablement que dans plusieurs années», a renchérit Mme de Martigny.

Ainsi, plus ces avantages complémentaires ou postérieurs à l'emploi sont généreux, plus les normes américaines jouent pesamment dans les états financiers des entreprises. Là encore, l'Institut canadien des comptables agréés «travaille là-dessus», pour reprendre l'expression de Mme de Martigny, et pousse dans le sens d'une harmonisation avec les normes, au moins au niveau des Amériques, sous l'impulsion de l'ALENA.

Laquelle des conventions comptables, la canadienne ou l'américaine, dresse le profil financier le plus fidèle? «Cela dépend du contexte», a répondu l'associée de RCMP. Lequel des profils financiers va s'imposer et devenir la base de calcul des analystes? «Disons que le désir actuel des normalisateurs, des financiers et des analystes, c'est d'en arriver à un ensemble de critères que tout le monde peut comprendre», a-t-elle ajouté.

«Le portrait est différent. On parle de deux bases de mesure. Les Américains, plus conservateurs ou plus sévères, reconnaissent certains passifs que l'on ne reconnaît pas ici. Mais en matière d'impact financier, les analystes ont tendance à mettre ces ajustements dans la même catégorie que les impôts reportés et à ne pas s'en formaliser outre mesure, même si l'influence est notoire sur l'avoir réel des actionnaires», a renchérit un de ces analystes, qui a requis l'anonymat. Mais quel est le portrait réel? «Les normes américaines sont-elles plus justes? Disons qu'on rattrape ainsi les «péchés» du passé.»



ÉCONOMIE

Assemblée annuelle des actionnaires

Le redressement financier du Devoir se poursuit

CLAUDE TURCOTTE LE DEVOIR

Le redressement financier du Devoir suit une courbe ascendante qui permet d'envisager cette année l'atteinte d'un équilibre des revenus et des dépenses.

Il y a eu au cours de l'exercice précédent une perte avant intérêts et amortissements de 421 642 \$, en comparaison de pertes de 1,22 \$ à 57 cents, puis à 25 cents en 1995.

On constate en comparant les résultats des trois derniers exercices financiers que la perte nette par action B est passée de 1,22 \$ à 57 cents, puis à 25 cents en 1995.

d'un nouveau contrat d'impression avec Quebecor La Salle qui permettra des économies nettes de sept millions d'ici la fin de la décennie, ce qui a «donné confiance à nos principaux partenaires», en tout premier lieu le Fonds de solidarité de la FTQ qui a contribué pour 800 000 \$ à la recapitalisation du Devoir.

L'amélioration des résultats résulte notamment d'une réorganisation des services administratifs, de nouvelles stratégies de publicité et de mise en marché ainsi que «la forte contribution de la maison elle-même»

Le retour à la santé financière n'est cependant qu'une première étape, soutient Mme Bissonnette. «Notre avenir, dit-elle, tiendra à notre capacité de nous développer encore.»

La Fondation du Devoir, qui a pour mission de recruter des actionnaires pour la SPEQ-public, prépare une relance pour l'automne. «Le premier actif du Devoir, affirme Mme Bissonnette, tient au réseau d'amitiés qu'il suscite, garde et conquiert.»



Sunil Panray

M. Brian Levitt, président et chef de la direction d'Imasco Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Sunil Panray au poste de trésorier adjoint.

Imasco Limitée est l'une des plus importantes sociétés de produits et de services de consommation qui exerce ses activités au Canada et aux États-Unis.

Être actif, c'est facile...



Jouez dehors en famille!

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Table of exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Caraïbes, Chine, Espagne, États-Unis, Europe, France, Grèce, Hong-Kong, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suisse, Taïwan, Venezuela.

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

SCRIBEC PHOTOCOPIE IMPRIMERIE

385-9400 45, rue Jarry Est, Montréal

StatCan en direct Une fenêtre sur les données de Statistique Canada

- StatCan en direct vous donne accès, avec un ordinateur et un modem, à un Quotidien (bulletin officiel de diffusion de Statistique Canada) à une base de données sur le commerce international à une base de données sur la production horticole à une liste de contacts et au calendrier de publication

- StatCan en direct vous donne des données fiables, précises et récentes un accès 24 heures par jour, 7 jours par semaine un service gratuit de dépannage téléphonique tout cela sans frais de liaison

Appelez-nous! 1-800-465-1222

MICRO-INFORMATIQUE

NEC et Packard Bell vont fusionner leurs activités

Tokyo (AFP) — Le groupe électronique japonais NEC va fusionner ses activités dans la micro-informatique (hors Japon et Chine) avec celles de son partenaire californien Packard-Bell, ont annoncé hier ses dirigeants.

La nouvelle entité devrait réaliser des ventes de 8 milliards \$ US au cours de l'exercice 1996 (se terminant fin mars 1997) et détendra 15,1 % du marché américain de la micro-informatique, ont-ils précisé.

Le numéro un japonais de la micro-informatique avait pris une participation de 20 % dans Packard-Bell en juillet l'an dernier, moyennant 170 millions \$ US. Cette opération lui

avait conféré une position de parité avec son partenaire français Bull, présent dans le capital de l'américain depuis 1993.

Même si sa position dominante au Japon est contestée depuis plusieurs années, NEC y détient encore 40 % du marché, selon Dataquest. Grâce à une stratégie agressive de prix très bas, Packard-Bell s'est de son côté hissé en quelques années dans le trio de tête de la micro-informatique aux États-Unis.

Récemment, le groupe américain avait repris la micro-informatique de Bull, une activité déficitaire regroupée dans la société Zenith Data Systems (ZDS).

EN BREF

LES STOCKS DE PAPIER ONT CHUTÉ

Selon l'Association canadienne des pâtes et papiers, les stocks détenus par les consommateurs américains ont chuté en avril, pour la première fois depuis octobre 1995.

APRÈS LA CAGE, ROCKY

Douze ans après La Cage aux Sports, la direction de Les Restaurants Sportsécène vont lancer le restaurant Rocky, un nouveau concept de restaurant qui sera développé en franchise à travers le Québec.

NOUVEAU DÉCLIN DANS LA CONSTRUCTION

Ottawa (PC) — Les espoirs d'une relance rapide dans l'industrie de la construction résidentielle au pays se sont assombris avec l'annonce d'un déclin, de mars à avril, de la valeur des permis de construction. Le Québec, quant à lui, s'en est relativement bien tiré.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Haussier tant bien que mal

MICHEL CARRIGAN COLLABORATION SPÉCIALE

La correction s'est estompée pendant mon absence. L'indice industriel américain devrait se stabiliser à ce niveau. Du côté canadien, le TSE 300 demeure au-dessus de sa tendance haussière.

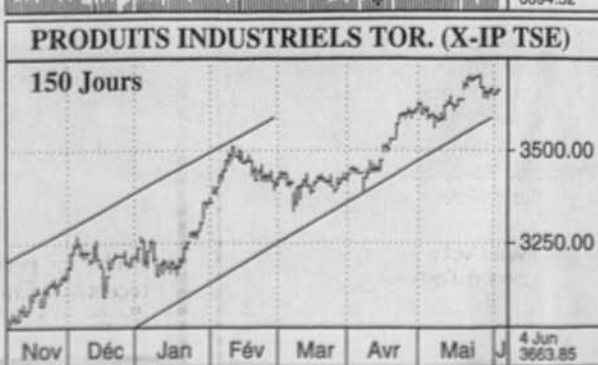
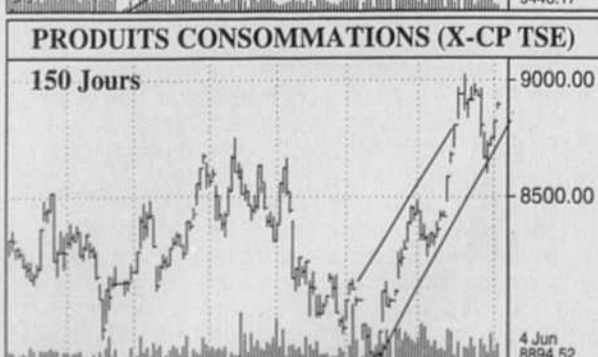
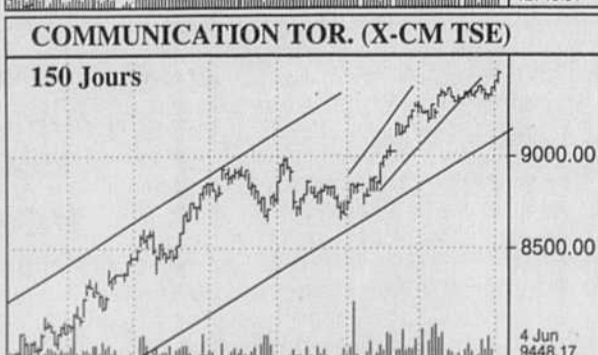
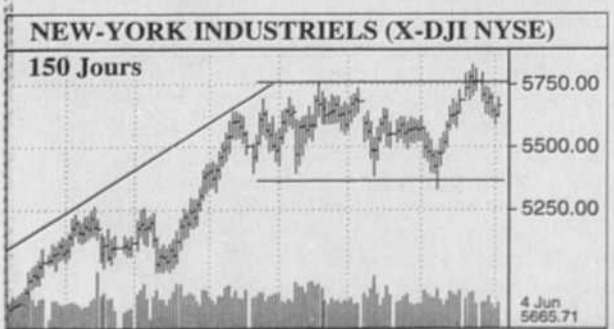


Table with columns: Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%)

Table for BOURSE DE MONTRÉAL with columns: Code, Volume, Ferme, Var. (\$), Var. (%)

Table for BOURSE DE TORONTO with columns: Code, Volume, Ferme, Var. (\$), Var. (%)

Table for BOURSE DE VANCOUVER with columns: Code, Volume, Ferme, Var. (\$), Var. (%)

Table for MARCHÉ AMÉRICAIN with columns: Code, Volume, Haut, Bas, Ferm., Var. (\$), Var. (%)

Table for LES PLUS ACTIFS DE TORONTO with columns: Compagnies, Volume, Haut, Bas, Ferm., Var. (\$), Var. (%)

Table for LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL with columns: Compagnies, Volume, Haut, Bas, Ferm., Var. (\$), Var. (%)

DECISION-PLUS VIDÉOCASSETTE GRATUITE Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie (514)392-1366

ÉCONOMIE

Les intermédiaires défendent la compétence de Québec

PRESSE CANADIENNE

Témoignant devant la commission parlementaire du budget et de l'administration, qui a entrepris ses travaux hier, l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec a attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de préserver la compétence de Québec en matière d'encadrement des professions financières, de ne pas déléguer l'encadrement des intermédiaires aux institutions.

Selon Denis Savard, le président du conseil d'administration et porte-parole de l'AIAPQ, «le Québec exerce une influence limitée sur les institutions financières qui y sont accréditées.

Traditionnellement, les grandes banques à charte canadienne sont sous contrôle fédéral. Les plus importantes sociétés d'assurance ont majoritairement leur siège hors du Québec. Les grandes sociétés de fiducie sont pancanadiennes et surtout ontariennes. Les sociétés de courtages en valeurs appartiennent maintenant sauf exception aux banques à charte. Bref, le gouvernement ne dispose que d'un pouvoir très limité sur les institutions financières. Si l'encadrement des intermédiaires est confié à ces dernières, «le contrôle de la distribution se trouvera fortement déplacé vers les autorités fédérales et celles de l'Ontario», a ajouté M. Savard.

Multi-Markets procède à ses travaux d'expansion

Multi-Markets, a procédé hier à l'inauguration de la troisième phase de son centre de production et de distribution de produits de boulangerie, situé dans le parc industriel de Laval. Cette nouvelle étape du «Complexe du pain» a nécessité des investissements de 20 millions et engendre la création de 45 nouveaux emplois permanents.

La direction de Multi-Markets a également annoncé la construction d'un édifice de 14 000 pieds carrés, adjacent à la boulangerie, destiné à

abriter son nouveau siège social. Les travaux s'amorceront au cours de l'été et les 60 employés du siège social devraient déménager en janvier 1997. «Depuis 1987, Multi-Markets a investi 62 millions dans cette boulangerie, à même les fonds autogérés par l'entreprise. Ce faisant, Multi-Markets est devenue la plus importante entreprise manufacturière établie à Laval et emploie 670 personnes», a-t-elle ajouté. Les boulangeries Multi-Markets réalisent un chiffre d'affaires de 295 millions.

La Banque Nationale s'associe à CyberCash

Pour transiger sur le Web

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Banque Nationale vient de signer une entente avec la société CyberCash, de Virginie, un leader dans les transactions encryptées sur Internet, pour devenir cet été la première banque canadienne à offrir des transactions sécuritaires par cartes de crédit sur le Web.

«Nous commençons par les cartes de crédit. La deuxième étape, c'est l'évaluation du portefeuille électronique. L'argent électronique, c'est pour 1997», a indiqué Charlotte Sauvé, directrice des paiements électro-

niques aux particuliers à la Banque Nationale.

CyberCash propose un système d'encryptage des transactions sur Internet à partir d'un portefeuille virtuel logé dans l'ordinateur du consommateur. Ce dernier pourra commander des produits ou services rendus disponibles sur un site Web d'un marchand en lui envoyant de l'argent électronique tiré de ce portefeuille. Mais pour l'heure, seules des transactions par cartes de crédit seront possibles en vertu de l'entente avec la Banque Nationale. CyberCash appliquera aux numéros de cartes de crédit ses techniques d'encrypta-

ge, c'est-à-dire l'encodage de données à l'aide d'algorithmes.

Ce service ne coûtera rien au consommateur. Quand au marchand, outre des frais initiaux d'installation, il n'aura pas d'autres coûts spécifiques en dehors des frais de transactions habituels. La Banque Nationale prévoit desservir le site Web de son premier marchand au début de juillet, a signalé Mme Sauvé.

Ce système de transactions avec CyberCash sera prêt bien avant celui de la Banque Royale qui s'est associée à une autre société américaine, VeriFone. La Banque Royale et Veri-

Fone s'appuient sur le protocole SET (Secure Electronic Transaction), une norme qui n'est pas encore arrêtée, a souligné Mme Sauvé, et qui ne peut donc pas déboucher maintenant sur des applications.

Selon les consultants américains Killen & Associates, les consommateurs utiliseront Internet pour acheter 600 milliards \$ US d'ici six ans, soit près de 8 % de tous les achats de biens et services dans le monde. En 2005, les transactions sur Internet totaliseront 17 milliards \$ US par an, une somme qui équivaut à près de 50 % des achats effectués par cartes de crédit.

La SGF enregistre un bénéfice record

LE DEVOIR

La Société générale de financement du Québec (SGF) a enregistré un bénéfice record en 1995, soit 383,2 millions. Ce chiffre se compare à un bénéfice net de 72,7 millions enregistré en 1994.

La société de portefeuille d'État affiche un bénéfice de 197,7 millions au titre des activités maintenues, avant le résultat des activités abandonnées et la comptabilisation des

gains sur la disposition de placements qui se sont chiffrés à un montant net de 185,5 millions.

La SGF est présente dans des secteurs allant de la métallurgie à la biotechnologie, en passant par la pétrochimie, les pâtes et papiers et le matériel de transport. La plupart des sociétés affiliées à la SGF ont affiché en 1995 une forte croissance de leur bénéfice d'exploitation — en particulier Pétromont (+35,6 %), Aluminerie de Bécancour (+18,5 %, malgré la vente

de laparticipation de la SGF en cours d'année) et l'aluminerie Alouette, de Sept-Îles (+10,6 %).

Par ailleurs, la quote-part du bénéfice de Domtar enregistrée par la SGF s'est élevée à 71,8 millions, par rapport à 18,3 millions un an auparavant.

La SGF précise qu'elle a enregistré un gain de 244,5 millions sur la vente de sa quote-part de Aluminerie de Bécancour, qui a été finalisée en octobre. Ce gain a été réduit par les

coûts occasionnés par la vente du Groupe MIL, composés d'une part, de la perte d'exploitation de MIL en 1995, soit 18,7 millions, et, d'autre part, des diverses provisions relatives à la cession de cette filiale, soit 40,3 millions. Bien que cette vente n'ait été réalisée qu'en avril 1996, les provisions ont été comptabilisées durant l'exercice financier 1995, étant donné que le processus de cession était déjà amorcé, a pris soin d'ajouter la SGF.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POSTE DE PROFESSEUR
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LISTUGUJ

Le Directeur à l'Éducation et à la Culture du Gouvernement Mi'gmaq de Listuguj ouvre un (1) poste de professeur au niveau de la 2e année en immersion française et un (1) poste combiné en enseignement du français langue seconde et orthopédagogie du français immersion pour l'année scolaire 1996-1997.

Les candidat(e)s doivent posséder un Baccalauréat en Éducation ou l'équivalent.

Les salaires sont basés sur les qualifications académiques et les années d'expérience, en conformité avec les échelons salariaux du Gouvernement Mi'gmaq de Listuguj.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, lettre d'intérêt et autre documentation pertinente à l'attention de:

Dr. Danielle Cyr, Principal
Education and Culture Directorate
1, Riverside West, P.O. Box 298
Listuguj, Québec, G0C 2R0
Téléphone: (418) 788-2248
Fax: (418) 788-5980
Internet: decyr@quebecel.com

Date limite d'envoi: 15 juin 1996

AGENT DE SÉCURITÉ

Nous recherchons une personne qui assurera la sécurité des installations d'une société de haute technologie comprenant de nombreux laboratoires et ce, de 20 à 45 heures/semaine, selon un horaire de quarts.

Fiable, parfaitement bilingue et sachant vous servir d'un ordinateur, vous devez compter au moins trois années d'expérience dans un rôle semblable. Il vous faut aussi posséder un D.E.C. en techniques policières ou un permis d'agent de sécurité.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par la poste ou par télécopieur au chef, Formation et recrutement d'employés, Phoenix Internationale, 2350, rue Cohen, Saint-Laurent (Québec) H4R 2N6. Télécopieur: (514) 335-8340. Les agences sont priées de s'abstenir. Prière de ne pas téléphoner.



Une usine de fabrication de boîtes en carton duplex située en Arabie saoudite est à la recherche de:

1. Directeur de la production

Doit avoir les compétences pour assurer le contrôle de la qualité et assister à la conception. On demande un minimum de 10 ans d'expérience dans une entreprise de fabrication de boîtes en carton.

2. Directeur des ventes et du marketing

Doit être capable d'ouvrir de nouveaux marchés. Doit avoir un baccalauréat en marketing ou en gestion. Un minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine est requis. La préférence sera accordée aux candidats qui ont déjà travaillé en Arabie Saoudite.

• Représentant des ventes

Doit avoir un baccalauréat en marketing ou en gestion et une personnalité agréable. Un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine est requis.

Les curriculum vitae doivent être rédigés en anglais.

Al-Kifah Pac.

الكفاح لعلب الكرتون
ترخيص صناعي رقم ٥٧٩ / م

Al Ahsa - Al Oyouin Industrial Area
P.O. Box 13, Pin Code : 31982, K.S.A.
Télécopieur : 0011-996-3-5926864

TRADUCTEUR

Nous cherchons un traducteur d'expérience, capable de travailler en autonomie (avec le soutien de collègues compétents) pour traduire de l'anglais au français des documents de nature variée.

Nous offrons une rémunération avantageuse assortie de conditions de travail souples. Le lieu de travail est à Hull.

Seront des atouts : connaissance des programmes fédéraux, expérience en statistique ou en informatique, expérience de la révision.

Faire parvenir votre curriculum vitae à : C.P. 1373, Succursale «B» Hull (Québec) J8X 3Y1



DES
TÂCHES
VARIÉES
QUI
STIMULERONT
VOTRE
ESPRIT ET
VOUS
FERONT
OUBLIER
LES
HEURES...

Phoenix Internationale Science de la Vie, organisme dynamique de recherche contractuelle au service de l'industrie pharmaceutique, a besoin d'un candidat de choix pour remplir la fonction suivante :

CHEF DE BUREAU,
ADJOINT DE DIRECTION

Prenez part aux défis que relèvent le président et le premier vice-président en leur fournissant un soutien administratif des plus solides. Vous participerez ainsi à des projets spéciaux, prendrez le procès-verbal des réunions de gestion et rédigerez la correspondance. Vous superviserez également une dizaine d'employés de bureau ainsi que les systèmes et méthodes d'une installation multidivisionnaire.

Une expérience de supervision jumelée à un minimum de dix années d'expérience comme secrétaire de direction est exigée. Vous maîtrisez jusque dans ses plus infimes subtilités l'anglais parlé et écrit, tandis que WordPerfect sous Windows n'a plus de secret pour vous.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE, EN INDIQUANT VOS ATTENTES SALARIALES, AU CHEF, FORMATION ET RECRUTEMENT D'EMPLOYÉS, PHOENIX INTERNATIONALE, 2350, RUE COHEN, SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4R 2N6. TÉLÉCOPIEUR : (514) 335-8340. LES AGENCES SONT PRIÉES DE S'ABSTENIR. PRIÈRE DE NE PAS TÉLÉPHONER.

LE COMITÉ SECTORIEL DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MAIN-D'OEUVRE EN MUSÉOLOGIE -
PATRIMOINE AU QUÉBEC

élabore actuellement un

RÉPERTOIRE DES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS
EN MUSÉOLOGIE ET PATRIMOINE

en vue de constituer une banque de ressources humaines qualifiées (consultants, pigistes, stagiaires et travailleurs saisonniers) pour tout besoin de main-d'oeuvre ponctuelle. Ce sera distribué dans toutes les institutions muséales québécoises dès l'automne prochain.

Si vous avez une expertise ou une formation dans le milieu muséal et patrimonial, inscrivez-vous :

Par téléphone : 418 648 8048

Par télécopieur : 418 648 8313

Par E-Mail : museo@mink.net

CARRIÈRES
&
PROFESSIONS
LE DEVOIR

Les lund s,
mercred s,
et vendred s
nclus vement.

le Cégep
Gérald-Godin

est un nouveau collège qui offrira des programmes d'études préuniversitaires et techniques aux jeunes et aux adultes, de même que des services de formation aux entreprises dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

Le Cégep Gérald-Godin se veut un collège... où chaque étudiant est accompagné d'un enseignant et où chaque enseignant est concerné par la formation globale de l'étudiant ; un cégep d'apprentissage continu à l'affût du développement des savoirs ; un collège valorisant le français, langue d'ancrage au Québec et d'ouverture au monde ; un cégep offrant une connaissance pratique de la langue seconde et une initiation à une autre langue moderne ; un collège privilégiant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ; un cégep aux programmes techniques conçus et mis en œuvre avec les entreprises et les organismes du milieu selon le modèle de l'alternance ; un collège armé aux écoles secondaires de son territoire et aux grandes universités et dont l'unité centrale est le programme d'études autour duquel s'articulent l'enseignement, la vie étudiante et l'administration ; un cégep où la démarche intellectuelle constitue la première et principale activité.

DIRECTEUR
DES ÉTUDES

À ce poste, vous serez au cœur de la conception et de la mise en œuvre de ce collège du XXI^e siècle. Premier responsable des enseignements et des programmes d'études offerts par le collège, le directeur des études est également en charge des divers services dispensés aux étudiants et aux enseignants.

Pour assumer efficacement votre mandat, vous devez détenir un diplôme universitaire de 2^e ou de 3^e cycle, doublé d'une expérience majeure en éducation, et posséder au moins cinq ans d'expérience en gestion. Dans le milieu de l'enseignement, on vous reconnaît pour vos capacités à innover, communiquer efficacement et exercer un solide leadership, et vos réalisations passées vous permettront de relever les défis inhérents à ce poste. La maîtrise du français écrit et parlé est exigée.

L'entrée en fonction pour ce poste de classe 6 est prévue pour juillet 96 et les conditions de travail sont déterminées par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des directeurs généraux et des directeurs des études du collège d'enseignement général et professionnel.

Veillez poser votre candidature, avant le mercredi 12 juin 1996, en faisant parvenir votre curriculum vitae avec la mention «concours DE-96» à l'attention du président du conseil d'administration à l'adresse suivante : Cégep Gérald-Godin, Casier postal 60, Pierrefonds (Québec) H9H 4K8.

Le Cégep Gérald-Godin respecte l'équité en matière d'emploi.

COMMUNICATIONS QUEBECOR INC., chef de file dans le domaine des communications, est à la recherche d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
POUR SA DIVISION MESSAGERIES DYNAMIQUES

Messageries Dynamiques est une entreprise spécialisée dans la distribution de journaux et de magazines. Son réseau couvre le Québec, une partie de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et les communautés francophones dans le reste du Canada et en Floride.

Relevant du vice-président distribution, vous serez responsable des fonctions exploitation, mise en marché et ventes de la division.

Vous êtes un leader capable d'entretenir le dynamisme de l'entreprise et de maintenir la position prédominante de celle-ci dans le commerce de la distribution. En plus, vous

- détenez un degré universitaire en administration
- cumulez une bonne connaissance de l'industrie de la distribution et une expérience appropriée à l'envergure du poste
- avez une connaissance de la langue anglaise parlée et écrite.

Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité avant le 7 juin 1996 à:

COMMUNICATIONS QUEBECOR INC.
Service des ressources humaines
612, rue St-Jacques
Montréal (Québec) H3C 4M8
Télécopieur: (514) 877-0347

Seules les personnes dont le c.v. a été retenu recevront un accusé de réception. Entreprise soustrayant à un programme d'équité en matière d'emploi.

LE DEVOIR

DÉCOUVERTES

Le syndrome du téléphone

Les portatifs pourraient causer la maladie d'Alzheimer ou accélérer le développement de cancers en contaminant les cellules du cerveau

PATRICE DE BEER
LE MONDE

Les médias distillent continuellement les horreurs de notre vie quotidienne. Voici le téléphone portatif qui attaque le cerveau! Où s'arrêtera donc le progrès? doivent se demander les millions de propriétaires de cet appareil, un temps considéré comme un signe extérieur de statut social par les *suppés* du monde entier et qui est devenu l'instrument de travail des gens d'affaires pressés. Quatre-vingt-cinq millions de personnes sur la planète possèdent déjà une unité de ce petit téléphone.

La première chaîne de la BBC a diffusé, lundi, à une heure de grande écoute, un reportage dans le cadre de l'émission scientifique *Watchdog Health Check*, affirmant que les téléphones portatifs peuvent causer la maladie d'Alzheimer ou encore accélérer le développement de cancers en contaminant les cellules du cerveau. Ces appareils sont comme des mini-transmetteurs recevant des micro-ondes qui pourraient endommager le cerveau. C'est pourquoi la BBC recommandait l'utilisation d'oreillettes qui éloignent le téléphone de l'oreille.

Si l'on en croit le scientifique suédois Olle Johanson, les téléphones portatifs peuvent causer des brûlures et des maux de tête; l'Australien Bruce Horning, qui préside la faculté de médecine du travail à Melbourne, a décelé 40 cas troublants; son collègue John Hoit a constaté à l'aide d'un thermographe que certains cancers pouvaient progresser 20 fois plus vite chez les utilisateurs de portatifs; à la Washington University de Seattle, les professeurs Lai et Singh affirment avoir fait des expériences concluantes sur des rats en les soumettant massivement aux ondes des portatifs.

Que faire? Serons-nous contraints de cesser nos bavardages sur la plage ou dans la rue? Faudra-t-il rendre à nos sociétés les portatifs avec lesquels elles nous débutsent dans les endroits les plus reculés?

Devrons-nous revenir à la fréquentation des banales cabines téléphoniques ou bien généraliser la télépathie? Toujours est-il que le professeur Singh a banni le téléphone portatif de sa vie jusqu'à ce qu'il lui paraisse sans danger; le docteur Peter French écoute ses appels et change le combiné d'oreille toutes les minutes. Selon la BBC, Volkswagen déconseille de téléphoner de sa voiture. De quoi stresser encore plus ces gens d'affaires qui jouent à la Bourse d'une oreille pendant qu'ils s'impatientent au milieu des embouteillages.

L'industrie du portatif a riposté en affirmant l'innocuité «absolue et sans équivoque» du produit. Mais, rassurons-nous, il nous restera toujours ces bons vieux pigeons voyageurs si utiles lors de la Première Guerre mondiale...



PHOTO ARCHIVES

Une étude de l'OMS pour évaluer les risques potentiels sur la santé

Genève (AFP) — L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé une vaste étude internationale pour établir si l'utilisation du téléphone mobile, qui connaît une phénoménale explosion, peut causer des troubles allant des pertes de mémoire au cancer, ont déclaré hier des responsables de l'OMS.

Le programme doté d'un budget de 3,3 millions sur cinq ans répond aux préoccupations croissantes des consommateurs et des gouvernements après la publication d'études et d'informations de presse sur les dangers que feraient courir les téléphones portatifs.

Les effets des lignes à haute tension sont également étudiés dans le cadre de l'initiative qui doit permettre d'établir de manière indépendante et scientifique s'il existe des risques de santé dus à l'exposition aux champs électriques et magnétiques.

Des représentants de 23 pays et six organisations internationales ont participé au lancement du programme. «Cela devient si préoccupant pour tout le monde que

nous devons établir s'il existe un effet sur la santé des champs électriques et magnétiques: statiques, très basses fréquences et fréquences radio», a déclaré le Dr Michael Repacholi, spécialiste en radiation au Bureau santé et environnement de l'OMS.

Les études publiées jusqu'à présent en sont encore au stade préliminaire et, sur la base des données disponibles, «il n'existe pas d'information indiquant un impact majeur sur la santé à l'horizon», a ajouté à la presse le Dr Tord Kjellstrom, directeur du Bureau santé et environnement. La vague d'inquiétude qui s'est emparée des États-Unis coûte déjà plus d'un milliard de dollars par an à l'économie américaine, selon une étude du département américain de l'Énergie.

Des lignes à haute tension ont été détournées, l'installation de stations de base pour les réseaux de téléphones mobiles a été freinée et des mesures coûteuses ont été prises pour réduire l'intensité des champs électriques et magnétiques.

EN BREF



TIRÉ DE LES INSECTES, MONIQUE LAJOIE-ALAIN FOISY

LES CIGALES ET LES ÉTATS-UNIS

Hamden, Connecticut (AP) — L'est des États-Unis, du Connecticut à la Caroline du Nord, est envahi par des millions de cigales noires aux ailes irisées qui remontent à la surface pour la saison des amours après avoir vécu 17 ans sous terre. La dernière apparition remonte à 1979. L'espèce détient le record de longévité chez les insectes. «Il n'existe rien de pareil dans le monde entomologique, selon Charles Remington de l'Université de Yale. Les insectes seront morts d'ici la fin juin.» Après leur éclosion en surface, les nymphes creusent des galeries pour s'enfoncer jusqu'à 2,5 mètres sous terre, où elles se nourrissent de la sève des racines d'arbre pendant 17 ans. Elles sortent ensuite à la lumière et colonisent arbres et arbustes où elles muent pour prendre leur forme adulte. Les insectes, qui mesurent 3,8 centimètres de long, ne mangent jamais pendant cette dernière partie de leur vie: ils sont trop occupés à s'accoupler.

SIDA: NOUVEAU TEST BUCCAL

Washington (AFP) — Un nouveau test buccal de séropositivité, aussi sûr qu'un test sanguin, sera disponible sur le marché américain d'ici deux à trois mois, a déclaré hier un porte-parole de SmithKline Beecham qui doit commercialiser le produit. Le test vient d'être autorisé par l'agence fédérale responsable du contrôle de la qualité des aliments et médicaments (FDA). La technique consiste à prélever sur une pellicule de coton un frottis de muqueuse buccale, entre la gencive et la joue, pour l'expédier à un cabinet d'analyses.

STÉRILITÉ MASCULINE: UN ESPOIR

New York (AP) — Des chercheurs de l'école de médecine vétérinaire de l'Université de Pennsylvanie sont parvenus à conserver pendant une longue période des cellules productrices de sperme et à les transplanter avec succès d'une espèce à une autre, ce qui pourrait ouvrir la voie à un traitement de la stérilité masculine. Cette découverte pourrait aider les hommes stériles à produire du sperme, notamment ceux qui ont perdu leur fertilité à cause d'une chimiothérapie, et permettre aussi des avancées importantes en matière de conservation des espèces en danger, d'élevage du bétail et d'étude des maladies génétiques.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340



Ligne Duvernay-Anjou à 315 kV

Audience publique (2^e partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite les personnes, les groupes et les municipalités intéressés à faire connaître leur opinion sur le projet de ligne Duvernay-Anjou à 315 kV à se présenter à l'audience publique qui aura lieu à Rivière des Prairies, à compter du 17 juin 1996. La commission du BAPE entreprendra alors la deuxième partie de l'audience réservée à ce projet. Lors des séances, la commission entendra toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé leur volonté de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

Les mémoires, bien identifiés au projet, *Ligne Duvernay-Anjou à 315 kV* devront être transmis au secrétaire du BAPE, de préférence avant le 12 juin 1996, au 625, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec (Québec), G1R 2G5. À la fin du mandat, la BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres, lequel autorisera intégralement le projet, imposera certaines modifications et conditions à sa réalisation, ou le refusera.

Coordonnées de l'audience

Villa Italia
8600, Maurice-Duplessis
Rivière des Prairies
Montréal (Québec)
H1E 3E1
Les séances débuteront le 17 juin à 19 h 30.

Disponibilité de l'information

Le dossier peut être consulté aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants:

Anjou

Bibliothèque d'Anjou
7500, avenue Goncourt
Anjou (Québec)
H1K 3X9
Téléphone: (514) 493-8270

Heures d'ouverture

Lundi et jeudi: 10 h à 21 h
Vendredi: 10 h à 18 h
Samedi et dimanche: Fermé

Montréal-Est

Bibliothèque municipale de Montréal-Est
11 370, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H1B 2W6
Téléphone: (514) 645-7431

Heures d'ouverture

Lundi à jeudi: 9 h 30 à 20 h
Mardi, mercredi et vendredi: 9 h 30 à 17 h
Samedi et dimanche: Fermé

Laval

Bibliothèque Marius-Barbeau
455, Montée du Moulin
Laval (Québec)
H7A 1Z2
Téléphone: (514) 662-4005

Heures d'ouverture

Lundi: 12 h à 21 h
Mardi: 9 h à 21 h
Mercredi et jeudi: 12 h à 21 h
Vendredi: 9 h à 18 h
Samedi et dimanche: Fermé

Montréal

Bibliothèque Rivière des Prairies
9001, boulevard Perras
Montréal (Québec)
H1E 3J7
Téléphone: (514) 872-9425

Heures d'ouverture

Lundi: 12 h à 17 h
Mardi et mercredi: 13 h à 20 h 30
Jeudi et vendredi: 12 h à 17 h
Samedi et dimanche: Fermé

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR PROVINCIALE, NO: 705-02-1992-965. Le Ministère de la Sécurité du Revenu, Partie Demanderesse -vs- Daniel Charlebois, Partie Défenderesse. Le 17^e jour de juin 1996, à 11h00, au 975 Chartrand, Mascouche, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Daniel Charlebois, saisis en cette cause, consistant en: 1 unité murale 3 sections en bois; 1 vidéo Sanyo VHS; 1 lecteur CD JVC; 1 stéréo JVC; 2 boîtes de son et haut-parleurs JVC; 1 téléviseur Sanyo incorporé dans un meuble en bois massif et 1 sofa en tissu, 3 places. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Isabelle Lafrenière, huissier du district de Joliette, (514)654-6511. GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 264 rue De Boisdriand, Repentigny, Qc, J6A 8A1.

CONSEIL DE BANDE DU LAC SIMON INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUES «H» ET «CICIP»

-PHASE 1-

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil de Bande du Lac Simon recevra des offres pour la construction de la phase 1 des infrastructures municipales des rues «H» et «Cicip» tel que décrit ci-dessous, avant 11 h, le 21 juin 1996 au bureau du Conseil de Bande du Lac Simon, au 1026, boul. Cicip, C.P. 139, Lac Simon, (Québec), JOY 3M0.

Les travaux visés par ce projet consistent en:

Lot n° 1: La fourniture et la pose d'environ 315 mètres de conduite d'égout domestique de 200 et 250 mm de diamètre, d'environ 370 mètres de conduite d'égout pluvial de 300 à 750 mm de diamètre, d'environ 265 mètres de conduite d'aqueduc de 150 et 200 mm de diamètre, d'environ 420 mètres de conduite de refoulement domestique de 100 mm de diamètre, d'environ 380 mètres de conduite d'adduction d'eau brute de 100 mm de diamètre, de l'excavation et du proffilage d'environ 185 mètres de fossé, de seize (16) entrées de service complète, de 285 mètres de voirie complète comprenant le pavage, les trottoirs et les bordures, ainsi que plusieurs autres travaux connexes.

Lot n° 2: La fourniture et la pose d'une station de pompage d'égout domestique et plusieurs autres travaux connexes.

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS

Les documents sont disponibles chez SOPRIN Experts-Conseils inc., 1032, 3^e Avenue Ouest, Val-d'Or (Québec), J9P 1T6, téléphone: (819) 825-1353, télécopieur: (819) 825-1130. Un paiement de 100,00 \$ (taxes en sus) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à l'ordre de SOPRIN Experts-Conseils inc., est exigé pour les documents.

LIEU DE CONSULTATION

Au bureau du Conseil de Bande du Lac Simon, ainsi que chez SOPRIN Experts-Conseils inc., à Val-d'Or.

GARANTIE DE SOUMISSION

Chaque visé, tiré sur une institution bancaire ou une caisse populaire faisant affaires au Québec, ou cautionnement de soumission, équivalant à 10% du montant soumissionné, accompagné d'une lettre d'engagement d'une compagnie d'assurance garantissant les obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services pour une valeur de 100% (50% gages, 50% matériaux et services) du prix du marché, valide pour soixante (60) jours.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

L'ouverture des soumissions se fera au bureau du Conseil de Bande du Lac Simon, immédiatement après l'heure de clôture. S'il est de l'intérêt du Conseil de Bande du Lac Simon, celui-ci peut passer outre à tous vices de forme ou défauts mineurs qui peuvent contenir la soumission.

Le Conseil de Bande du Lac Simon, ne s'engage à choisir ni la plus basse, ni aucune des soumissions et ce, sans aucune obligation de sa part envers les soumissionnaires. Aucune soumission par télécopieur ne sera acceptée.

Henri Papatie
Chargé de projet.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO: 500-02-29160-962 - 2874792 CANADA INC. GROUPE DEJY, Partie Demanderesse -vs- FONDATION DE NEUROPATHIE DIABÉTIQUE, Partie Défenderesse. Le 17 juin 1996 à 10h00, au 300, ADELAÏDE, ST-HUBERT, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: FONDATION DE NEUROPATHIE DIABÉTIQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur Compact Presario 433 avec moniteur, clavier, imprimante Canon BJ100, souris et acc.; 1 meuble d'imprimante 3 portes et meuble d'imprimante et acc.; 1 télécopieur Canon 34710 et acc.; 1 bureau en bois 5 tiroirs et acc.; 1 lampe en laiton et acc.; 1 classeur noir 2 tiroirs et acc.; 1 bureau dessus en bois 5 tiroirs et acc.; 1 bureau en bois 4 tiroirs et acc.; 1 dactylo Smith Corona XL1850 et acc.; 1 dactylo Smith Corona XL1850 et acc.; 3 fauteuils métramine blanche et acc.; 3 fauteuils

sur roulettes et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-006336-961

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
IRMA CHASE

Partie demanderesse
vs-
GEORGES PHILLIPS

Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à GEORGES PHILLIPS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en séparation, avis et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de GEORGES PHILLIPS.

Lieu: Montréal
Date: 28 mai 1996
MICHEL MARTIN, G.A.

DÉCLARATION DE DEMANDE DE DISSOLUTION

(article 37. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenoz avis que la compagnie/corporation THEATRE POPULAIRE DU QUÉBEC ayant son siège social au 500, rue Sauvé ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3L

128 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

LACOSTE, LANGEVIN, s.e.n.c.

Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 27 mai 1996.
Greffier adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-002193-969

COUR SUPÉRIEURE

DIANE LEDUC

Partie requérante
vs-
ALAIN ST-PIERRE

Partie intimée
ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALAIN ST-PIERRE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111 Jacques-Cartier est, à Longueuil, le 7 août 1996, date où une requête pour garde d'enfant sera présentée devant cette cour.

Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de l'intimé, ALAIN ST-PIERRE.

Lieu: Longueuil
Date: 29 mai 1996
GÉRALD GADBOIS

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR

PRENEZ AVIS que MARANDOLA SILVANA en ma qualité de mère, domiciliée à 1858 ALEXANDRE DE SEVES #2, Montréal, Québec, H2L 2W3 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de MÉLANIE MERCEDES ESPINAL en celui de MÉLANIE MERCEDES ESPINAL ARROYO.

ALTAGRACIA ARROYO-PEREZ
Montréal-Nord, le 30 mai 1996

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, LES ÉDITIONS INFO-TECH INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières d'obtenir sa dissolution.

Le secrétaire,
Yvon Bolduc

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR

PRENEZ AVIS que MARANDOLA SILVANA en ma qualité de mère, domiciliée au 141, Carillon, à St-Lin, Québec présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de VANESSA CHATILLON en celui de VANESSA MARANDOLA CHATILLON.

Montréal-Nord, le 24 mai 1996.
MARANDOLA SILVANA,
Demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 525-43-000602-967

COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)

A. Mme. MIREILLE AUGUSTE, adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-006336-961

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT IRMA CHASE

Partie demanderesse vs- GEORGES PHILLIPS

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à GEORGES PHILLIPS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en séparation, avis et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de GEORGES PHILLIPS.

Lieu: Montréal
Date: 28 mai 1996
MICHEL MARTIN, G.A.

DÉCLARATION DE DEMANDE DE DISSOLUTION

(article 37. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenoz avis que la compagnie/corporation THEATRE POPULAIRE DU QUÉBEC ayant son siège social au 500, rue Sauvé ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3L

128 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

LACOSTE, LANGEVIN, s.e.n.c.

Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 27 mai 1996.
Greffier adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-002193-969

COUR SUPÉRIEURE

DIANE LEDUC

Partie requérante
vs-
ALAIN ST-PIERRE

Partie intimée
ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALAIN ST-PIERRE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111 Jacques-Cartier est, à Longueuil, le 7 août 1996, date où une requête pour garde d'enfant sera présentée devant cette cour.

Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de l'intimé, ALAIN ST-PIERRE.

Lieu: Longueuil
Date: 29 mai 1996
GÉRALD GADBOIS

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR

PRENEZ AVIS que MARANDOLA SILVANA en ma qualité de mère, domiciliée à 1858 ALEXANDRE DE SEVES #2, Montréal, Québec, H2L 2W3 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de MÉLANIE MERCEDES ESPINAL en celui de MÉLANIE MERCEDES ESPINAL ARROYO.

ALTAGRACIA ARROYO-PEREZ
Montréal-Nord, le 30 mai 1996

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, LES ÉDITIONS INFO-TECH INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières d'obtenir sa dissolution.

Le secrétaire,
Yvon Bolduc

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR

PRENEZ AVIS que MARANDOLA SILVANA en ma qualité de mère, domiciliée au 141, Carillon, à St-Lin, Québec présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de VANESSA CHATILLON en celui de VANESSA MARANDOLA CHATILLON.

Montréal-Nord, le 24 mai 1996.
MARANDOLA SILVANA,
Demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 525-43-000602-967

COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)

A. Mme. MIREILLE AUGUSTE, adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

128 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la

LE DEVOIR

LES SPORTS

Série finale de la coupe Stanley entre les Panthers de la Floride et l'Avalanche du Colorado

Keane en a gros sur le cœur

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Denver — Mike Keane en a encore gros sur le cœur. Même s'il dit être heureux à Denver plus de six mois après le fameux échange qui l'a fait passer à l'Avalanche du Colorado en compagnie de Patrick Roy en retour de Jocelyn Thibault, Martin Rucinsky et Andreï Kovalenko. Keane n'a toujours pas digéré la façon dont le Canadien l'a expédié au Colorado, lui le capitaine de l'équipe qui a passé plus de dix ans dans l'organisation.

«Je pense qu'on méritait plus de respect», raconte Keane sur un ton empreint de déception.

«Je sais que les transactions font partie du hockey. Le hockey, c'est aussi une business. Mais un athlète a

droit à un certain respect. Je ne l'ai pas obtenu à Montréal», assure-t-il en faisant allusion au directeur général Réjean Houle et à l'entraîneur Mario Tremblay.

Keane répète qu'il n'a jamais voulu quitter Montréal. Même après l'incident «diplomatique» qui l'a mis dans l'eau bouillante au sujet de l'usage du français au Forum.

«Je pense que la transaction aurait pu être faite avec d'autres joueurs», dit-il.

Une deuxième coupe?

Keane peut se consoler à l'idée qu'il peut ajouter une deuxième coupe Stanley à son palmarès après la conquête de 1993 à laquelle il a contribué en récoltant deux buts et 13 passes.

Dans les présentes séries, le «Keane» se veut encore un élément important. En 18 matchs, il a amassé deux buts et une passe. Mais l'un de ses buts a peut-être permis à l'Avalanche d'atteindre la finale face aux Panthers de la Floride. Il a en effet donné la victoire au Colorado en prolongation face aux Red Wings de Detroit dans le premier match de la série en déjouant Chris Osgood d'un tir de la ligne bleue. Le gardien des Red Wings a d'ailleurs mal accepté d'avoir été battu par ce tir.

«Il m'a dit que j'avais été chanceux de marquer lorsqu'on s'est serré la main à la fin de la série», raconte Keane. Je n'ai pas compris pourquoi il a dit ça. Je pense que c'était un peu mesquin de sa part. Ce Osgood est très sûr de lui-même. Mais dans le

fond, je m'en balance puisque c'est moi qui se retrouve en finale.»

Durant cette série contre Detroit, Keane a peut-être formé le meilleur trio de l'Avalanche avec Stéphane Yelle et Mike Ricci. C'est du moins l'opinion de Patrick Roy.

«Ce trio a été extraordinaire, dit Roy. Keane et Yelle ont aussi été très solides en désavantage numérique. Avant la transaction, l'Avalanche était au 19^e rang pour écouler les punitions. A la fin de l'année, on était septième.»

Roy souligne également l'apport de Keane à titre de leader dans le vestiaire.

«Il exerce un très bon leadership. Sa présence est importante, surtout auprès de ceux qui n'ont jamais été très loin en séries.»

Le Canadien perd Allaire et Thiffault

PRESSE CANADIENNE

Après une association de 12 ans avec le Canadien de Montréal, l'entraîneur des gardiens François Allaire a décidé de relever un nouveau défi et c'est pour cette raison qu'il a refusé la dernière offre, qu'il a pourtant qualifiée de «très honnête» de la formation montréalaise.

Allaire, âgé de 40 ans, devient consultant pour le compte de deux firmes œuvrant dans le monde du hockey.

«Dans mon plan de carrière, j'ai toujours caressé le rêve d'élargir mes horizons à la scène internationale après 15 ou 16 ans dans mon rôle d'entraîneur des gardiens», a expliqué le principal intéressé, hier, lors d'une conférence de presse.

La chance de réorienter sa carrière lui a d'abord été offerte par la firme Sports Prospect, dirigée par l'agent de joueurs Gilles Lupien, désireux de s'adjoindre les services d'un spécialiste pour conseiller les nombreux gardiens qui figurent dans sa clientèle.

Puis, Koho Canada, un important fabricant d'équipement de hockey, lui ouvre la perspective de diffuser ses connaissances dans le cadre d'écoles de hockey et de conférences dans divers pays.

Dans ses nouvelles fonctions de consultant, Allaire pourra poursuivre ces deux objectifs. Lupien mise sur lui pour offrir des conseils techniques à la douzaine de gardiens qui font partie de sa clientèle (du niveau midget jusque chez les professionnels) alors que Koho lui permet de se tourner vers la scène internationale en retour de la promotion de ses équipements.

Le Canadien a par ailleurs annoncé les retours des entraîneurs adjoints Jacques Laperrière et Steve Shutt, eux qui ont paraphé de nouvelles ententes de deux ans. Le directeur général Réjean Houle a également fait savoir que l'olympien Gaétan Boucher se joint au personnel de l'équipe à titre de consultant en conditionnement physique.

Le Canadien a finalement décidé de ne pas renouveler le contrat de Charles Thiffault, qui agissait comme dépisteur au niveau professionnel.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi
Colorado 2 Pittsburgh 7
New York 4 Atlanta 5
San Francisco 6 Cincinnati 3
Philadelphie 3 Chicago 4
St. Louis 3 San Diego 0

Hier
Philadelphie à Chicago
Montréal en Floride
San Francisco à Cincinnati
New York à Atlanta
Colorado à Houston
Pittsburgh à Los Angeles
St. Louis à San Diego

Aujourd'hui
Philadelphie (Mullholland 5-4)
à Chicago (Navarro 3-6), 2:20 p.m.
Montréal (Cormier 2-3)
à Floride (Rapp 3-6), 7:05 p.m.
San Francisco (Gardner 6-1)
à Cincinnati (Janis 0-0), 7:35 p.m.
New York (Jones 3-2)
à Atlanta (Avery 6-4), 7:40 p.m.
Colorado (Reynoso 3-4)
à Houston (Wall 1-0), 8:05 p.m.
Pittsburgh (Neagle 7-2)
à Los Angeles (Astacio 3-3), 10:35 p.m.
St. Louis (Osborne 4-3)
à San Diego (Ashby 7-2), 10:35 p.m.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est		G	P	Moy.	Diff
Atlanta	37	18	.673	—	
x-Montréal	32	24	.571	5 1/2	
Floride	28	28	.500	9 1/2	
Philadelphie	27	28	.491	10	
New York	23	32	.418	14	
Section Centrale					
St. Louis	27	29	.482	—	
Houston	27	30	.474	1/2	
Chicago	24	32	.429	3	
Pittsburgh	23	33	.411	4	
Cincinnati	20	30	.400	4	
Section Ouest					
San Diego	35	22	.614	—	
Los Angeles	30	27	.526	5	
San Francisco	28	27	.509	6	
Colorado	26	27	.491	7	

x - meilleur deuxième

LIGUE AMÉRICAINNE

Hier
Kansas City à Oakland
Chicago à Boston
Seattle à Cleveland
Toronto à New York
Detroit à Baltimore
Texas à Milwaukee
Californie au Minnesota

Aujourd'hui
Texas (Hill 7-3) à Milwaukee (McDonald 4-3)
Chicago (Tapani 6-3) à Boston (Gordon 5-2)
Seattle (Wells 4-1) à Cleveland (Nagy 9-1)
Toronto (Hentgen 5-4) à New York (Key 2-5)
Detroit (Oliveras 1-2) à Baltimore (Wells 3-5)
Californie (Langston 3-1) à Minnesota (Aldred 0-4)
Kansas City (Haney 3-5) à Oakland (Johns 4-6)

HOCKEY

FINALE DE LA COUPE STANLEY

Colorado vs Floride
Hier
Floride au Colorado, 20h00
Demain
Floride au Colorado, 20h00
Samedi
Colorado en Floride, 20h00
Le lundi 10 juin
Colorado en Floride, 20h00
Le jeudi 13 juin
x-Floride au Colorado, 20h00
Le samedi 15 juin
x-Colorado en Floride, 20h00
Le lundi 17 juin
x-Floride au Colorado, 20h00
x-si nécessaire

Internationaux de tennis de Roland-Garros

Sampras enfin en demi-finale

Monica Seles est vaincue par Jana Novotna

Paris (Reuter) — Pete Sampras a atteint, hier, l'avant-dernière étape de l'objectif qu'il s'est fixé en se hissant, pour la première fois de sa carrière, en demi-finales des Internationaux de tennis de France — seul titre du Grand Chelem manquant à son palmarès.

L'Américain, première tête de série, a sorti son compatriote Jim Courier, double vainqueur du tournoi en 1991 et 1992, en cinq sets, 6-7, 4-6, 6-4, 6-4 et 6-4, au terme d'un nouveau marathon de trois heures et 31 minutes.

Dans le tableau dames, Monica Seles a en revanche mis un terme prématuré à son retour sur l'ocre parisien après sa défaite face à la Tchèque Jana Novotna.

Comme il en a désormais pris l'habitude, Pete Sampras a enflammé le public du court central de Roland-Garros, qui a pris fait et cause pour le joueur le plus élégant du circuit.

Pour la troisième fois depuis le début de Roland-Garros, Sampras a dû batailler jusqu'au cinquième set pour mériter son billet pour le tour suivant.

Il compte désormais 13 heures et 44 minutes de jeu dans les jambes, avant d'aborder l'avant-dernière ligne droite du tournoi, qui le verra affronter le Russe Evgeny Kafelnikov, vainqueur 6-3, 6-4, 6-7, 6-2 du Néerlandais Richard Krajicek.

«J'avais la tête vide. J'étais très fatigué dans le dernier set, a avoué l'Américain. Mais le public réagissait bien et cela m'a aidé.»

La rencontre ne s'annonçait pas comme une partie de plaisir. Même si dans l'histoire de leurs confrontations Sampras alignait 14 victoires pour trois à Courier, ce dernier l'avait sorti en quatre sets lors des quarts 1994 du tournoi parisien.

Retour perdant pour Seles

Courier, 25 ans, expert en terre battue, faisait d'emblée savoir à son compatriote qu'il entendait que force reste aux spécialistes de la surface en enlevant les deux premières manches — la première très laborieusement.

Mais Sampras reprenait le dessus dans le troisième set, en brisant son adversaire 3-2 d'une de ces volées dont il a le secret.

A son habitude, c'est à l'attaque au filet et sur ses services qu'il a vaincu Courier. Celui-ci avait remis pour l'occasion sa casquette-fétiche qu'il n'enlèvera que tout à la fin de la partie.

Avec Courier, c'est le dernier représentant des véritables «cogneurs» de fond de court qui disparaît du tournoi.

Les deux derniers quarts opposeront aujourd'hui l'Allemand Michael Stich au Français Cédric Pioline, et le champion olympique suisse Marc Rosset à l'Allemand Bernd Karbacher.

Chez les femmes, Steffi Graf, tenante du titre, a aisément battu la Croate Iva Majoli (5) 6-3 et 6-1. L'Espagnole Conchita Martínez (3^e) n'a guère non plus connu de soucis face à l'Américaine Lindsay Davenport (9^e) 6-1 et 6-3.

Arantxa Sanchez s'est montrée nettement plus laborieuse face à la Slovaque Karina Habsudova, battue 6-2, 6-7 et 10-8. Mais la surprise du jour a été la défaite de Monica Seles, battue 7-6 et 6-3 par Novotna.

L'Américaine, trois fois victorieuse Porte d'Auteuil où elle faisait son retour depuis son agression à Hambourg, il y a trois ans, n'a pas cherché à se défaire sur les douleurs à l'épaule dont elle se plaint depuis sa victoire en Australie. Les demi-finales dames opposeront Graf à Martínez et Sanchez à Novotna.

Cratère du Dauphiné

Indurain grignote

Firminy (AFP) — Les premières escarmouches entre Miguel Indurain et le Français Laurent Jalabert dans le Cratère du Dauphiné ont tourné à l'avantage de l'Espagnol qui a grignoté une bonification de quatre secondes à l'arrivée de la deuxième étape remportée à Firminy par le Français François Simon.

Contrairement à ses habitudes, Indurain s'est mêlé au sprint d'arrivée. Il s'est classé troisième, seulement devancé par Simon et par le Letton Kaspars Ozers au terme des 195 kilomètres, et s'est replacé à la quatrième place du classement général, à 3 min 41 sec du Lituanien Arturas Kasputis, toujours en jaune de leader.

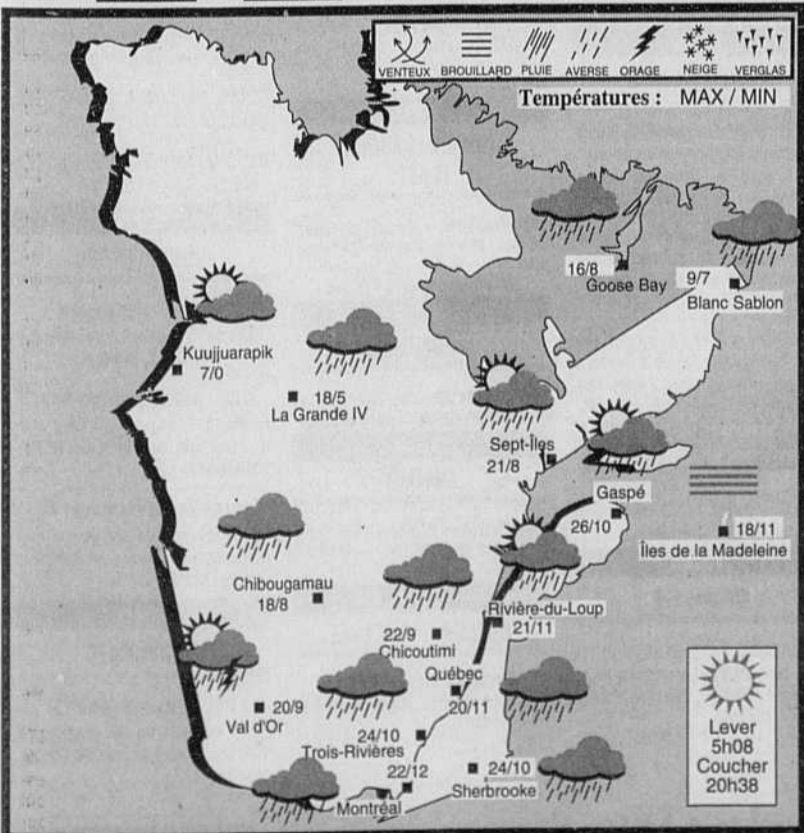
La bataille entre les favoris a été engagée dans les rues de Firminy, dans les 1500 derniers mètres de cette étape. Un premier démarrage du Français Laurent Brochard a incité Jalabert à attaquer sous la flamme rouge du dernier kilomètre. Le numéro mondial, étroitement surveillé, a été contré par les sprinteurs dans la longue ligne droite d'arrivée en légère descente et le Danois Bjarne Riis a lancé le sprint.

Professionnel depuis 1991, Simon (27 ans) compte à son palmarès une victoire d'étape dans le Giro 1992.

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 22	min 12	max 24	14/24	14/24



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 20	min 11	max 22	11/22	11/23

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 21	min 13	max 23	14/24	14/24

Météo-Nautique
1 900 565-4000
95c/minute
«La météo à la source»

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS que UMBERTO GAGLIA, domicilié au 5155, Pelchat, Laval, Québec, H7K 2V3 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de ROBERT GAGLIA.

Montréal, le 10 avril 1996
IONATA, LAZARIS
Procureurs de M. Gaglia.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-230382-966
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE/
divorce
LE GREFFIER ADJOINT PRÉSENT
CECILIA-VERONICA MELLATHOMES,
Partie demanderesse
C.
JOSE-MANUEL CONTRERAS-PINO,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JOSE-MANUEL CONTRERAS-PINO de comparaitre

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102(4)
Dans l'affaire de la faillite de: **ARMAND BEAUCHAMP**
Avis est par la présente donné que ARMAND BEAUCHAMP, a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND CHABOT INC. le 29^e jour de mai 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de juin 1996 à 10h00, au bureau du syndic au 746, boul. Manseau, Joliette, Québec J6E 3E9.
JOLIETTE, ce 31 mai 1996.
Raymond, Chabot Inc., Syndic
Bryan MacEachern, Responsable de l'actif
746, boul. Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E9
Tél.: (514) 756-8164

au greffe de cette cour situé à 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, suite 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de JOSE-MANUEL CONTRERAS-PINO.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 mai 1996
MICHEL MARTIN, G.a.

la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS
AVIS

Conformément aux dispositions des articles 278 et 398 de la Loi sur l'instruction publique, avis est donné, par les présentes, que le budget de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis pour l'exercice 1996-1997, sera soumis au Conseil des commissaires à la séance ordinaire du lundi 10 juin 1996, à 20 h 00, au siège social de la commission scolaire, au 8700 boul. Champlain, LaSalle.

PIERRE BEAUCHAMP
Directeur général
Donné à LaSalle, le 3 juin 1996

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné, à la suite du décès de Alvina DESRASPE (aussi DERASPE), en son vivant résidant au 5120 rue Louis-Veuillot, appartement numéro 2, Montréal, Province de Québec, H1M 2N5, survenu le 19 octobre 1995, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Jean-Marc DERASPE.

le 28 mai 1996 devant Micheline Bélanger, notaire, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Micheline Bélanger, notaire, 8565, rue Saint-Denis, Montréal, Province de Québec, H2P 2H4, (514-385-0544).
Donné ce 28 mai 1996 à Montréal, Jean-Marc DERASPE, liquidateur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL CHAMBRE DE L'EXPROPRIATION
NO: 500-34-000080-968
Plan C-101 Bordeaux
Articles: 2, 3 et 4
VILLE DE MONTRÉAL,
expropriante
— et —
2767732 CANADA INC.,
expropriée

«A: 2767732 Canada Inc.
Avis vous est donné que la Ville de Montréal entend imposer une servitude non-acces grevant des immeubles vous appartenant dans la ville et district de Montréal, et que copie d'un avis d'expropriation et d'une déclaration détaillée de l'offre de l'expropriante a été déposée à votre intention au greffe de la Chambre de l'expropriation, Palais de Justice, 1 rue Notre-Dame est, à Montréal.

Les immeubles grevés de la servitude de non-acces sont connus et désignés comme étant:
Les lots DEUX CENT QUARANTE-TROIS de la subdivision du lot origininaire TROIS CENT QUARANTE-SIX (346-243), VINGT-TROIS de la subdivision du lot origininaire TROIS CENT QUARANTE-SEPT (347-23) et VINGT-SIX de la subdivision du lot origininaire TROIS CENT QUARANTE-SEPT (37-26) du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent.»

Mes JALBERT, SÉGUIN, VERDON, CARON, MAHONEY
275, rue Notre-Dame Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Procureurs de l'expropriante

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie 2740-9275 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 2 juin, 1996.
Marcel Jodouin
Président

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALLEMENT
1- Synonyme de cavité générale (Zool.). — Fin.
2- Amérindien. — Gaz.
3- Flûte ancienne. — Puits naturel.
4- E. zva. — Uvule.
5- Coup d'eau-de-vie pour rincer la tasse. — Règle.
6- Variété de prune. — Petite cigue.
7- Laize. — Épouvante.
8- L'endroit le plus bas. — Rigolard.
9- Stupéfié. — Dévêtu.
10- Confession. — Service religieux.
11- Biographie. — Plante à fleurs jaunes. — Quelqu'un.
12- Mammifère paresseux. — Inscription en tête d'un ouvrage.

VERTICALEMENT
1- Algue verte. — Aperçu.
2- Doubleur de vêtement. — Amalgam d'étain.
3- Nomade. — Dépres-

Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
IDENTICHERFITE	ALBOUFETERA	MUNI EFFRAIE	EVASE OLEINE	RTS TAPRO SUR	MOLES STINTE	SNAN RAVIT	SHANIDER CALE	THENAR BERT	RIMER BOTTI	ALI DOUBREVA	NERF OUSERSE

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) - Dragon Heart Tous les jours 13h45, 16h15, 19h, 21h25 - Flipper Tous les jours 13h, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05 - The Craft Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h15

BÉRI: 1280 rue St-Denis (288-2115) - Tornado Tous les jours 13h40, 16h15, 19h, 21h35 - Magie noire Tous les jours 13h45, 16h15, 19h05, 21h05 - Dragon Heart sam. dim. mar. mer. 14h, 16h10, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25

BOUCHERVILLE: 20 boul. de Montagne (449-6404) - Tornado sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h45, 19h20, 21h40, ven. lun. jeu. 19h20, 21h40 - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h55, 19h30, 21h35, ven. lun. jeu. 19h30, 21h35

BROSSARD: 2150 Lapinière, Mail Champlain (465-5906) - The Craft Tous les soirs 21h10 - Flipper sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h10, 17h05, 19h, ven. lun. jeu. 19h - Magie noire sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20 - L'avènement sam. dim. mar. mer. 13h05, 14h55, 17h, 19h15, 21h25, ven. lun. jeu. 19h15, 21h25 - Twister sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h40, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15

CARREFOUR DU NORD: 900 boul. Grignon (436-4525) - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h10, sem. 19h, 21h10 - Tornado sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 - Magie noire sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h10, sem. 19h, 21h10 - Mission impossible sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 - L'agent secret se découvre sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h, sem. 19h, 21h - L'avènement Tous les soirs 19h, 21h10 - Flipper sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, sem. aucune représentation

Centre Eaton: 705 Ste-Catherine Ouest (985-5730) - Twister 13h, 15h45, 18h45, 21h30, ven. sam. 24h - Mission impossible 14h, 16h45, 19h30, 22h15, ven. sam. 24h30, jeu. 14h, 16h30, 22h15 - Spy Hard 12h45, 15h, 17h, 19h, 21h15, ven. sam. 23h45 - Eddie 12h, 14h30, 16h50, 19h15, 21h45, ven. sam. 24h15 - Mission impossible 12h15, 14h45, 17h15, 20h, 22h45

CINÉMA ANBRIGNON: 7077 boul. Newman, Lasalle (366-2463) - L'agent secret se découvre 13h20, 16h25, 19h40, 21h30, lun. jeu. 19h20, 21h30 - Eddie 13h25, 16h10, 19h10, 21h20 - Spy Hard 13h15, 16h, 19h20, 21h25, lun. jeu. 19h20, 21h25 - Eddie 13h10, 17h05, 19h25, 21h40, lun. jeu. 19h25, 21h40 - Mission impossible 14h, 16h45, 19h30, 22h15, lun. jeu. 19h30, 22h15 - Mission impossible 14h15, 17h05, 19h35, 22h20, lun. jeu. 19h35, 22h20 - Twister 13h45, 16h30, 19h15, 22h, lun. jeu. 19h15, 22h - Mission impossible 13h50, 16h35, 19h20, 22h05, lun. jeu. 19h20, 22h05 - Mission impossible 14h15, 17h, 19h45, 22h30, lun. jeu. 19h45, 22h30 - Eddie 13h10, 16h10, 19h10, 21h20, lun. jeu. 19h10, 21h20

CINÉPLEXE CENTRE-VILLE: 2001 rue Université (849-3456) - Flipper sam. dim. mar. mer. 13h30, ven. lun. jeu. aucune représentation - Underground Tous les jours 17h, 20h30 - Tornado sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, ven. lun. jeu. 16h, 19h - Jane Eyre Tous les soirs 21h25 - Les Grands Ducs sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 - Fantaisies au bout du fil sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. lun. jeu. 15h10, 17h10, 19h10, 21h10 - Paradis plégé sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, ven. lun. jeu. 16h, 19h - Picture of Light Tous les soirs 21h40 - Antonia's Line sam. dim. mar. mer. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h35, ven. lun. jeu. 15h10, 17h20, 19h30, 21h35 - Le bonheur est dans le pré sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h30, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 16h30, 19h, 21h20 - Les silences des palais sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h45, 21h20, ven. lun. jeu. 15h45, 18h45, 21h20 - Nelly & M. Arnaud sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 16h15, 19h, 21h15

COMPLEXE DES JARDINS: 1 Place Desjardins (288-3141) - Tom est tout seul Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 - Sous-sol Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 - Terre et liberté Tous les jours 13h50, 16h25, 19h, 21h20 - Par delà des nuages Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h20

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis (388-4210) - Découvre sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h, sem. 19h, 21h - L'avènement Tous les soirs 19h, 21h10 - Flipper sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, sem. aucune représentation

DAUPHIN: 2396 Beaubien Est (721-6060) - Mission impossible sam. dim. 14h, 16h20, 19h, 21h20, sem. 19h, 21h20 - L'agent secret se découvre sam. dim. 13h30, 15h20, 17h10, 19h10, 21h10, sem. 19h10, 21h10

DÉCARIE: 6900 boul. Décarie (849-3456) - The Quest dim. 14h10, 16h15, 19h15, 21h30, sam. sem. 19h15, 21h30 - The Birdcage dim. 14h, 16h30, 19h, 21h20, sam. sem. 19h, 21h20

DORVAL: 260 Dorval (631-8586) - Mission impossible 19h, 21h45, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h45 - Twister 19h15, 22h, sam. dim. 13h45, 16h30, 19h15, 22h - Eddie 19h45, 22h10, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h45, 22h10 - Spy Hard 19h30, 21h20, sam. dim. 15h, 17h, 19h30, 21h20

ÉGYPTIEN: 1455 Peel (843-3112) - Dragon Heart Tous les jours 14h10, 16h30, 19h, 21h25 - Denise Calls Up Tous les jours 14h, 15h45, 17h30, 19h30, 21h30 - Cold Comfort Farm Tous les jours 14h, 16h20, 19h, 21h20

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993 boul. Taschereau (672-2375) - Spy Hard 13h20, 15h20, 18h50, 21h30, lun. jeu. 18h05, 21h30 - Mission impossible 13h30, 16h15, 19h, 21h45, lun. jeu. 19h, 21h45 - Twister 13h45, 16h30, 19h15, 22h, lun. jeu. 19h15, 22h - Mission impossible 14h, 16h45, 19h30, 22h15, lun. jeu. 19h30, 22h15 - Eddie 13h, 16h, 19h05, 21h15, lun. jeu. 19h05, 21h15 - Mission impossible 13h50, 16h35, 19h20, 22h05, lun. jeu. 19h20, 22h05 - Mission impossible 14h15, 17h, 19h45, 22h30, lun. jeu. 19h45, 22h30 - Eddie 13h10, 16h10, 19h10, 21h20, lun. jeu. 19h10, 21h20

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185 Hymus (697-8095) - Spy Hard 13h10, 15h15, 17h15, 19h20, 21h20, lun. mer. jeu. 19h20, 21h20 - Twister 13h45, 16h30, 19h15, 22h, lun. mer. jeu. 19h15, 22h - Twister 14h15, 17h, 19h45, 22h30, lun. mer. jeu. 19h45, 22h30 - Mission impossible 14h, 16h45, 19h30, 22h15, lun. mer. jeu. 19h30, 22h15 - Eddie 14h30, 16h40, 19h05, 21h35, lun. mer. jeu. 19h05, 21h35 - Mission impossible 13h30, 16h15, 19h, 21h45, lun. mer. jeu. 19h, 21h45

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616 Ste-Catherine Ouest (932-2230) - The Arrival Tous les jours 13h45, 16h30, 19h10, 21h30 - Heaven's Prisoners Tous les jours 13h30, 16h05, 18h50, 21h20 - Fargo Tous les soirs 14h, 16h15, 19h05, 21h20 - The Truth About Cats and Dogs Tous les jours 13h40, 16h, 19h15, 21h15

GALERIES LAVAL: 1545 boul. Le Corbusier (849-3456) - The Craft sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h15, 19h10, 21h20, ven. lun. jeu. 19h10, 21h20 - Obsession mortelle sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, ven. lun. jeu. 16h, 19h - La conquête du dragon d'or sam. dim. mar. mer. 13h, 17h, 21h, ven. lun. jeu. 21h - Flipper sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. jeu. 19h, 21h - The Arrival sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h30, 19h05, 21h25, ven. lun. jeu. 19h05, 21h25 - The Truth About Cats and Dogs sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25 - Mme Winterbourne sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h30, 19h05, 21h20, ven. lun. jeu. 19h05, 21h20 - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. mar. mer. 12h50, 15h05, 17h10, 19h25, 21h35, ven. lun. jeu. 19h25, 21h35 - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. mar. mer. 12h50, 15h05, 17h10,

19h25, 21h35, ven. lun. jeu. 19h25, 21h35

GREENFIELD PARK: 519 Taschereau (671-6129) - L'agent secret se découvre 19h30, 21h20, sam. dim. 14h30, 19h30, 21h20 - Twister 19h, 21h40, sam. dim. 14h, 19h, 21h40 - The Monster 19h15, 21h30, sam. dim. 14h15, 19h15, 21h30

LANGELIER: 7305 Langelier (255-5482) - Flipper sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, sem. 19h - La conquête du dragon d'or Tous les soirs 21h, ven. sam. 23h - Paradis plégé sam. dim. 13h15, 16h, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30, ven. lun. 19h35, 21h35 - Magie noire sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, sem. 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 - L'avènement sam. dim. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, sem. 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, sem. 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 - Tornado sam. dim. 13h10, 15h30, 19h10, 21h30, sem. 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45

LAVAL: 1600 Le Corbusier (688-7776) - Mission impossible 13h15, 16h, 19h20, 22h05, sam. 24h25 - Mission impossible 13h30, 16h15, 19h, 21h45, sam. 24h15 - Spy Hard 13h40, 15h40, 17h40, 19h40, 21h40, sam. 23h40 - Mission impossible 14h, 16h45, 19h30, 22h15 - Twister 13h45, 16h30, 19h15, 22h, sam. 24h20 - Twister 14h15, 17h, 19h45, 22h30 - L'agent secret se découvre 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, sam. 23h20 - Mission impossible 13h, 15h45, 18h30, 21h15 - Mission impossible 13h, 15h45, 18h30, 21h15, sam. 23h45 - Eddie 14h10, 16h30, 19h25, 21h50, sam. 24h - Eddie 13h50, 16h10, 19h10, 21h30 - Eddie 13h50, 16h10, 19h10, 21h30, sam. 23h50

LAVAL 2000: 3195 St-Martin Est (687-5207) - Tornado sam. dim. 14h10, 16h40, 19h15, 21h40, sem. 19h15, 21h40 - Paradis plégé sam. dim. 14h, 16h30, 19h, 21h35, sem. 19h, 21h35

LOEWS: 954 Ste-Catherine Ouest (861-7437) - Mission impossible 13h30, 16h15, 19h, 21h45, ven. sam. 24h20 - Fascinating Nature 12h20, 14h30, 16h45, 19h10, 21h25, ven. sam. 23h40 - Twister 13h45, 16h30, 19h15, 22h, ven. sam. 24h30 - Flower of my Secret 12h45, 15h, 17h15, 19h25, 21h35, ven. sam. 23h55, mer. 12h45, 15h, 21h35 - Young Poisoner's Handbook 13h15, 15h25, 17h40, 19h45, 21h50, ven. sam. 24h10, jeu. 13h15, 15h25, 21h50

LONGUEUIL: 825 St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) - Tornado sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h25 - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. 13h45, 16h15, 19h10, 21h30, sem. 19h10, 21h30

PALACE: 698 Ste-Catherine Ouest (866-6991) - Mr. Holland's Opus 13h, 15h55, 18h50, 21h45, sam. 24h25 - Executive Decision 13h30, 16h05, 19h, 21h40, sam. 24h20 - Diabolique 12h40, 15h, 17h15, 19h45, 22h, sam. 24h05 - Broken Arrow 12h, 14h20, 16h40, 19h15, 21h30, sam. 23h55 - Nick of Time 12h50, 15h10, 17h05, 19h10, 21h10, sam. 23h10 - Black Sheep 13h20, 15h40, 17h25, 19h25, 21h20, sam. 23h20

PARISIEN: 480 Ste-Catherine Ouest (866-3856) - L'agent secret se découvre 12h05, 14h30, 16h55, 19h20, 21h50, sam. 24h10 - Le facteur 12h25, 17h, 21h55, sam. 24h20 - Le monstre 14h40, 19h25, jeu. 14h40 - La fleur de mon secret 12h30, 14h50, 17h10, 19h30,

22h, sam. 24h15 - Mission impossible 13h15, 16h15, 19h15, 21h45, sam. 24h05 - Eddie 13h10, 16h, 19h10, 21h40, sam. 24h - Mission impossible 12h45, 15h45, 19h, 21h30, sam. 23h50 - Mon homme 13h, 15h15, 19h05, 21h30, sam. 23h30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700 Côte-des-Neiges (849-3456) - Spy Hard sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. 19h35, 21h35 - Primal Fear Tous les soirs 19h, 21h25 - Flipper sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h, ven. lun. jeu. aucune représentation - Eddie sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h10, 21h30, ven. lun. 19h10, 21h30 - Dragon Heart sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h10, 19h05, 21h25, ven. lun. jeu. 19h05, 21h25 - Mission impossible sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 - The Truth About Cats and Dogs sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h05, 19h05, 21h15, ven. lun. jeu. 19h05, 21h15

POINTE-CLAIRE: 6341 Route Transcanadienne (630-7286) - Flipper sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h25, 19h20, 21h15, ven. lun. jeu. 19h20, 21h15 - The Craft sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h30 - Dragon Heart sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15 - The Arrival sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 19h, 21h20 - Dragon Heart sam. dim. mar. mer. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h35, ven. lun. jeu. 19h30, 21h35 - The Truth About Cats and Dogs sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h40, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25

STE-THÉRÈSE: 300 rue Sicard (979-3866) - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. 13h, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 - Tornado sam. dim. 13h10, 15h30, 19h10, 21h30, sem. 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 - Mission impossible sam. dim. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, sem. 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 - Magie noire sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 - Twister 13h45, 16h30, 19h15, 22h, ven. sam. 24h30 - Flower of my Secret 12h45, 15h, 17h15, 19h25, 21h35, ven. sam. 23h55, mer. 12h45, 15h, 21h35 - Young Poisoner's Handbook 13h15, 15h25, 17h40, 19h45, 21h50, ven. sam. 24h10, jeu. 13h15, 15h25, 21h50

TERREBONNE: 1971 Chemin du Coteau (849-3456) - Eddie sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, sem. 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 - Mission impossible sam. dim. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, sem. 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 - La dernière danse Tous les soirs 21h, ven. sam. 23h10 - Eddie sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, sem. 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05

TERREBONNE: 1971 Chemin du Coteau (849-3456) - Eddie sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 - Draco: La légende du dernier dragon sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, sem. 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 - Mission impossible sam. dim. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, sem. 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 - La dernière danse Tous les soirs 21h, ven. sam. 23h10 - Flipper sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, sem. 19h - Magie noire sam. dim. 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, sem. 19h20, 21h20, ven. sam. 23h20 - Tornado sam. dim. 13h10, 15h30, 19h10, 21h30, sem. 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 - L'avènement sam. dim. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, sem. 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 - L'agent secret se découvre sam. dim. 13h, 14h45, 16h30, 18h15, 20h, 21h40, sem. 18h15, 20h, 21h40, ven. sam.

23h20

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500 boul. Laurier (418-656-0592) - Mission impossible 19h, 21h45, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h, 21h45 - Tornado 19h15, 22h, sam. dim. 13h45, 16h30, 19h15, 22h - Mission impossible 19h30, 22h15, sam. dim. 14h, 16h45, 19h30, 22h15

GALERIES CAPITALE: 5401 boul. des Galeries (418-628-2455) - L'agent secret se découvre 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20 - Eddie 12h10, 14h30, 16h50, 19h10, 21h40 - Mission impossible 13h50, 16h35, 19h20, 22h05 - Histoire sans fin III 12h20 - Tornado 14h30, 16h55, 19h30, 22h10 - Mission impossible 13h, 15h45, 18h30, 21h15, lun. 13h, 15h45, 21h15 - Mission impossible 13h30, 16h15, 19h, 21h45 - Mission impossible 14h, 16h45, 19h30, 22h15 - Dragon Heart 13h40, 16h20, 19h15, 21h25 - Mission impossible 14h, 16h45, 19h30, 22h15 - Eddie 13h10, 15h45, 18h50, 21h50 - Tornado 13h40, 16h20, 19h, 21h35 - Spy Hard 13h, 15h, 17h, 19h, 21h

PLACE CHAREST: 500 rue Du Pont (418-529-9745) - Mission impossible 13h, 16h, 19h, 21h30 - Terreur extrême 13h35, 16h25, 19h, 21h35 - Flipper 13h30, 15h45 - La dernière marche 19h20, 21h45 - Tornado 13h30, 16h30, 19h20, 21h45 - L'agent secret se découvre 14h, 17h, 19h10, 21h - Eddie 13h15, 15h30, 17h40, 19h50, 22h - Draco: La légende du dernier dragon 13h15, 15h30, 17h40, 19h50, 22h - L'avènement 13h45, 16h15, 19h20, 21h40

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575 ave. du Parc (287-7272)

CINÉMA ONF: 1564 rue St-Denis (496-6895)

CONSERVATOIRE: 1400 boul. de Maisonneuve Ouest (848-3878)

GOETHE INSTITUT: 418 rue Sherbrooke Est (499-0159)

IMPÉRIAL: 1430 rue de Bleury (848-0300)

PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent (843-6001)

THÉÂTRE NATIONAL: 1220 rue Sainte-Catherine Est (521-0025)

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I.N.O.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO BEAUBIEN, 6, bien éclairé, rénové. Réf. exigées. 277-2144.
MÉTRO BEAUBIEN, grand 4 1/2 - 5 1/2 chauffé, pas d'annuaire, juillet. 274-9514.
MÉTRO JARRY, 4 1/2, 2 pièces doubles, propre, réf. 4055, 948-0089.
MÉTRO SNOWDON, beau 6 1/2, haut duplex, ensoléillé. A 2 pas de tout. 735-3003.
N.D.G., sympathique 7 1/2, 2e, duplex, pr. métro - services, Boieseries, foyer, garage, stat., 800\$ non-chauffé. SVP mess.: 486-9543.
OUTREM

CULTURE

SPECTACLES

Manon D'Inverness, comme une histoire à suivre

SYLVAIN CORMIER



Manon D'Inverness, détendue et confiante.

Devoir, détendue et confiante, forte d'un tas de récents shows à trois en province et d'un retour au Printemps de Bourges en avril dernier, certes moins spectaculaire, mais pas décourageant pour autant: «J'ai chanté là comme j'avais jamais chanté, il y avait 900 personnes dans la salle et le sonorisateur était fameux. Pour moi, c'était parfait. Mais c'est sûr qu'en dehors des shows du réseau Découvertes, qui ont le spotlight à Bourges, tu fais pas mal moins de bruit dans la programmation officielle entre Catherine Lara et Sting.» Elle aura ce soir un groupe complet pour marquer le coup, mené par Serge Laporte avec des musiciens d'aussi haut niveau que le guitariste Jeff Smallwood et le bassiste Kevin De Souza. «J'en suis encore à faire connaître mes chansons. Si j'entends *Je partirai aussi* ou *A quoi ça sert* [les deux extraits de l'album joués à la radio] et que tu viens voir le show, t'as pas fini de me découvrir.» La suite au prochain chapitre.

MANON D'INVERNESS
Au Café Campus
Ce soir à 20h

Parler de Manon D'Inverness, c'est raconter à chaque fois l'histoire de sa longue et inexorable ascension sur les pentes plus ou moins abruptes du succès. Excusez la littérature de gare. C'est peut-être son nom d'artiste qui fait cet effet-là, ce D'Inverness qui remplace le Fradette natal par le village d'origine de la chanteuse. La nommer, c'est refaire invariablement le chemin à partir de son hameau des Bois-Francis, c'est rééditer tous les récits de montées en ville de chanteuses en devenir, de la Doris de Stephen Faulkner à la Louise Tétrault de Tremblay-Dompierre dans *Demain matin, Montréal m'attend*. La bio de Manon D'Inverness est en cela une série d'étapes, de rencontres et de rebondissement qui ressemblent à des chapitres de feuilleton.

En forme de roman, le premier chapitre s'intitulerait «Une enfance libre» et dirait tout de la petite fille de l'épicerie du village élevée «sans idées préconçues», c'est-à-dire en liberté absolue «dans une maison tellement grande qu'on pouvait se perdre pendant une semaine sans que nos parents pensent à nous chercher». Il n'y aurait pas beaucoup de musique dans les premières pages de l'histoire — «On n'imposait rien chez nous, même pas des chansons», de commenter l'héroïne —, mais déjà le désir d'être chanteuse. «Je pense que j'avais besoin d'amour et d'attention, alors je voulais chanter. Sauf que c'était ma petite copine qui allait dans la chorale et chantait comme un ange avec sa petite voix de tête. Mais quand on jouait à la Barbie, c'était la mienne qui était chanteuse. Ma copine, elle, disait que les chanteuses étaient malheureuses. Je lui lançais ma poupée dans le front.»

Résumons. Le deuxième chapitre aurait pour titre «Loulou de Villères», rapport à une parolière un peu hippie qui débarque à Inverness, remarque Manon, déjà très en voix à 15 ans, devient *illico* sa fée marraine, lui écrit des chansons et part avec elle à la conquête de Montréal. Le volet d'après, probablement baptisé «Le Milieu», relaterait les «belles promesses» des producteurs et l'attente à rabais du premier album de 1992. «Je n'étais pas assez éveillée dans le métier pour m'apercevoir que c'était une ballonne, qu'on faisait un disque sans en avoir les moyens: c'est un beau démo.» Suivrait l'apparition remarquée au Coup de cœur francophone, le passage semi-triomphe au Printemps de Bourges 1993 qui lui a valu le très convoité prix Découverte, les trois mois de «trip musical» avec Gaston Mandeville, et enfin, après de longues négociations, la signature d'un contrat de six albums avec la multinationale EMI. Fin de la première partie. Gros titre du second volet: «Les Ligues majeures».

Arriverait ensuite l'essentiel chapitre du deuxième album, *Vérités et autres mensonges*, enregistré «avec les moyens qu'il faut», puis la progression très progressive du «premier bébé francophone d'EMI» dans le paysage de la chanson québécoise. Après un an d'honnête succès mais toujours pas de véritable consécration, il y aurait un paragraphe où les médias se demanderaient si les choses vont assez vite au goût de la multinationale. La réponse ne tarderait pas: «C'est une grosse compagnie, mais on s'occupe de moi comme le ferait une indépendante, en prenant le temps. La pression, c'est moi qui la met.»

Et puis on se retrouverait en juin 1996, au dernier chapitre connu de l'histoire, la veille d'un show au Café Campus, avec Manon D'Inverness dans un bureau du

Festival d'été de Québec

L'année des retours

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

Si le Festival d'été de Québec se présente comme un lieu de découvertes musicales, sa programmation 1996, lancée hier au beau milieu du Fleuve — sur un bateau-mouche, tout de même —, prend surtout l'allure d'un club de retrouvailles, certaines heureuses et attendues, d'autres ennuyeuses et déjà vues. Côté québécois, on s'attend un peu à revoir des visages connus, mais qu'on en revoie autant — et dans certains cas, aussi rapidement — du côté étranger, voilà qui est un peu plus décevant.

Sans être exhaustifs, commençons donc par ceux qu'on sera heureux de revoir, tel Octobre rassemblé pour l'ouverture du festival, le 4 juillet, l'étonnante franco-brésilienne Mónica Passos (6 et 7 juillet), l'excellent Belge Pieter-Jan de Smet (7 juillet), les Nits en concert d'adieu (les 5 et 6, au Périscope), Claude Lamothe sur une grande scène (7 juillet), Arno (9 et 10 juillet) qu'on avait pas vu depuis des lunes, tout

comme Zachary Richard (les 9 et 10), Geoffrey Oryema dont on s'est bien ennuyé depuis sa seule venue en 1992 (les 11 et 12), Johnny Clegg (12 juillet) parce qu'il revient avec Juluka, le groupe avec lequel il avait révolutionné l'Afrique du Sud il y a vingt ans, Daran (14 juillet) parce qu'on se demande ce que ça donnera sans ses Chaises, et finalement, Plume et Les Parfaits Salauds parce que, le soir de la clôture, ça va faire une de ces fiestas...

On sera un peu moins enthousiaste devant le retour des Hellecasters et des Holmes Brothers, d'agréables spectacles, mais qu'on a vu il y a deux ans à peine et qu'on n'était pas si pressé de revoir. Et on ne sera pas du tout devant le passage de Diane Tell et son accent du milieu de l'Atlantique, ou de Colin James, qui est venu tellement souvent au Festival d'été que l'on en a fait une indigestion depuis belle lurette. Il n'y avait vraiment personne d'autre?

Ceci dit, il y aura aussi bien des nouveaux venus à découvrir, entre les revenants (où l'on compte aussi Sarcloret, Pagliaro, Jim Corcoran, Keith Hunter et son Witness for

Christ Choir, Daniel Lavoie, Michel Faubert etc.). On pense en particulier au cinéma des Stars from The Commitments (5 juillet), aux Jamaïcains Skatalites (les 6 et 7), à l'Espagnole de Majorque, Maria del Mar Bonet (le 6 aussi), aux Brésiliens de Boca Livre (le 7), aux Bretons du GOP et du Bagad de Saint-Nazaire (les 8 et 9), à la soirée alterno — c'est surtout Lolapalooza qui s'en charge, le 7 juillet — avec les rappeurs français de DNC et leurs acolytes multi-alterno de Marousse (8 juillet), au Réunionnais Granmoun Lélé (le 8), aux Sénégalais Kiné Lam et Positive Black Soul (9 juillet), l'étonnant Malien Toumani Diabate (le 10 et 11), l'Acadienne Marie-Thério (le 10), le Belge Jeff Bodart (le 11), les Ontariens Bass is Base (le 12), et j'en passe, avant d'y revenir plus en détails dans un mois tout juste.

Signalons en passant que la place d'Youville revivra modestement comme site de spectacles avec des musiques dansantes pendant toute la durée du Festival. Est-ce que cette musique adoucira les mœurs de la Place? Histoire à suivre.

EN BREF

PRIX MULTIMÉDIAS

La firme Micro-Intel a rafé les honneurs de la sixième compétition de films d'entreprises Corprovision 96 qui s'est déroulée récemment à Montréal. Le prestigieux trophée du grand prix Corprovision multimédia a été décerné à la pochette de presse interactive sur CD extra réalisée pour l'orchestre de chambre I Musici de Montréal. Avant de recevoir la plus haute distinction toutes catégories confondues, I Musici s'est également démarqué en remportant le Corprovision d'or dans la catégorie arts, culture et tourisme. Les autres productions multimédias de Micro-Intel qui ont été primées lors de ce gala sont *Thermostats pneumatiques* dans la catégorie formation permanente, éducation, et *Escalé à Deschambault*, catégorie environnement et services communautaires.

AZNAVOUR À QUÉBEC

Le célèbre chanteur français Charles Aznavour sera au théâtre Capitol de Québec les 6 et 7 novembre prochains afin de célébrer le quatrième anniversaire de la réouverture de cette salle historique. Il y a 29 ans, Aznavour se produisait d'ailleurs au même endroit. Les billets pour ces deux soirées de gala sont en vente dès ce midi, à la billetterie du Capitol.

HOMMAGE À GILBERT LANGEVIN

Hélène et Dominique Tremblay viennent de lancer un disque intitulé *Langevin/Tremblay — Fous solidaires*,

œuvre entièrement consacrée au poète Gilbert Langevin. Pendant des années, les Tremblay et Gilbert Langevin avaient parlé de faire un disque avec les poèmes de Gilbert et à la fin du printemps 1995, le choix des chansons était arrêté et approuvé par Langevin. Le travail était déjà amorcé au moment du décès du poète. La production de ce disque venait de prendre une dimension imprévue. Hélène et Dominique Tremblay ont poursuivi cette immense tâche de mettre en musique huit des poèmes de Langevin et de les enregistrer en hommage au poète disparu. *Fous solidaires* est maintenant disponible en magasin.

ÉLECTIONS À LA SOCAN

La société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) a annoncé le résultat de l'élection du nouveau conseil d'administration pour un mandat de deux ans. Neuf auteurs et neuf éditeurs de toutes les régions du Canada ont été choisis, dont les Montréalais François Cousineau, Jane McGarrigle, Gilles Valiquette, Rosaire Archambault (Éditions Archambault), Diane Pinet (Éditions Bloc-Notes/Notation) et Jehan Valiquet (Éditions Kif Kif/Musinfo).

MUSIQUE INDONÉSIENNE

En résidence à la faculté de musique de l'Université de Montréal, le Gamelan Giri Kedaton sera en spectacle samedi, à 19h pour l'ouverture officielle du Centre interculturel indonésien Sekawan. «Gamelan» est un terme qui désigne les orchestres de percussions typiques de Bali.

À LA TÉLÉ
CE SOIR
NE MANQUEZ PAS

BON MATIN

Entrevue avec Victor-Lévy Beaulieu, chronique de Jean-Claude Vigor, entrevue avec Jean-Pierre Rioux, gardien de l'île aux Basques.
Radio-Canada, 7h

KRATTS' CREATURES

Cette nouvelle série s'adresse aux jeunes et recourt à plusieurs techniques pour leur faire aimer la nature et ses nombreux animaux. Prometteur.
PBS-33, 17h

VOYAGE GRANDEUR NATURE

Cette émission est consacrée à l'Ontarien, qui ne regorge pas seulement de fonctionnaires mais également de beaux oiseaux, notamment le butor.
Radio-Québec, 19h30

LE POINT

Un reportage sur les prisons russes et l'incroyable bureaucratie qui fait obstacle à la remise en liberté des prisonniers.
Radio-Canada, 22h25



CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

ROCK-A-DOODLE

(4) Ir. 1991. Dessins animés de B. Bluth. Un gamin transformé en chat tente de déjouer les plans d'un hibou sorcier qui veut faire régner une nuit d'orage éternelle sur la campagne.
CBC 20h

COMÉDIE D'AMOUR*

(4) Fr. 1989. Comédie de J.-P. Rausson avec Michel Serrault, Annie Girardot et Aurore Clément. Une mondaine veut faire publier le journal d'un écrivain misanthrope où se trouvent notamment consignés vingt ans de vie tumultueuse avec sa maîtresse.
RQ 22h32

IMMUNITÉ DIPLOMATIQUE

(4) (Diplomatic Immunity) Can. 1991. Drame politique de S. Gunnarsson avec Wendel Meldrum, Ofelia Medina et Michael Hogan. Une diplomate envoyée au Salvador y découvre que les logements sociaux construits grâce aux fonds d'aide du Canada servent de caserne militaire.
SRC 23h35

MADAME BOVARY

(4) Fr. 1991. Drame de maîtres de C. Chabrol avec Isabelle Huppert, Jean-François Balmer et Christophe Malavoy. La jeune épouse d'un médecin de province tente de déjouer son ennui en s'engageant dans diverses aventures galantes et en dépensant follement.
CBC 0h
(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
2	2	4	Cinéma / LE PORTEUR DE SERVIETTES (4) avec Silvio Orlando, Nanni Moretti (15:00)	Seinfeld	Watatatow	Ce soir	L'enfer c'est nous autres / Serge Thériault, Diane Tell	Moi et l'autre	Cinéma / TIRELIRE, COMBINES ET CIE (4) avec Vincent Bolduc, Pierre-Luc Brillant	Le Téléjournal	Le Point (22:24)	Nouvelles du sport	Météo / Cinéma / IMMUNITÉ DIPLOMATIQUE (4) (23:35)		
4	5	6	Alerte à Malibu (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort / Martin Petit, Patrick Huard, Mario Jean	La Poule aux oeufs d'or	Je te salue Marie / Michel Courtemanche, Joël Le Bigot, André Montmorency	Qui vive! / Des maladies qui frappent les médias	Les Ailes de la mode / Mitsou	Sirènes	Le TVA	chaBada / Patrick Carpentier	TVA Sports / Loteries (23:52)	
15	17	24	Information internationale (16:00)	Madame Peppercote	Don Quichotte	Passe-Partout	Monde merveilleux de Disney	Voyage grandeur nature	Zap	Cinéma / LE ROUGE ET LE NOIR - DEUXIÈME ÉPOQUE (4) avec Gérard Philippe, Danielle Darrieux	Cinéma / COMÉDIE D'AMOUR (4) avec Michel Serrault, Annie Girardot				
2	4	16	À la claire fontaine	Le Grand Journal	Guerre des clans	Sur les quais / Richard Cocciant	Baseball / Expos - Marlins			New York Police d'État	Le Grand Journal	Sports Plus	Paire d'as		
5	6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsweek	Newsday	Nature of Things	CPW / Début			CBC News	News	Taxi		
8	13	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Ellen	Family Matters	Basketball NBA / SuperSonics - Bulls			CTV News		
12		Roseanne	Seinfeld	Pulse	E.T.	3rd Rock...	Billy Graham Crusade								
8		Ricki... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Ellen	Hudson Street	Grace Under Fire	The Faculty	Primetime Live	News	Nightline (23:35)		
13		Family Matters			E.T.	Roseanne									
22		...Pet Shop	Home Videos	Roseanne	News	Star Trek: Next Generation									
3		Fresh Prince	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Party for the Planet	Picket Fences	CPW / Début			The Late Show (23:35)		
8		Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!							
5		Gargoyles	Inside Edition	Jeopardy!		NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Dateline NBC	Basketball NBA / SuperSonics - Bulls					
10		Cheers (16:00)	Live at Five	Inside Edition		American Jml	Extra - E.T.								
33		Wishbone	Kratt's Creat.	Bill Nye	NewsHour	Nightly Bus.	Points North	ABCs of Change	Cinéma / ...AND THE EARTH DID NOT SWALLOW HIM (5)	Cinéma / THE SHOOTING... (3)					
57		C. Sandiego	Bill Nye	Wishbone	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	Cinéma / THAT'S ENTERTAINMENT! II (4) Film de montage	Kelly /... (23:05)	C. Rose (23:45)					
6		The Young and the Restless	Global News		A Current Affair	E.T.	Beverly Hills, 90210	Party of Five	Outer Limits	Global News	Sports				
24		Join In!	Bookmice	Dudley Dragon	Eric's World	Adv. Intrepids	Fishing Mach.	Dotto's Data	Studio 2	I, Claudius	From the Heart	What Rich Do	Bits and Bytes		
TSN		Bodyshaping	Flex Appeal	American Gladiators	Sportsdesk	Inside Sports	Baseball / Blue Jays - Yankees								
RDS		Formule 1 / Grand Prix d'Espagne (15:30)	Autodrome	Sports 30 Mag	Roller Hockey / Loggers - Roadrunners										
TV5		Pyramide	Journal suisse	Visions/Gour.	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Envoyé spécial	Dites-moi	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Visions...		
CF		Débrouillards	Télé-pirate	Schtroumpfs	Ma sorcière...	Premières Fois									
MP		Musique vidéo (16:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	VJ invité: Jean-Michel Dufaux	Les Aventures du Grand Talbot	Musique vidéo						
MM		VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	Partridge...	DaMix	VideoFlow	Fax	Spotlight		
SE		Une Seconde Chance (16:20)	Crimes imaginaires (17:45)		Le Livre magique		Corrina, Corrina						Le Bâtard de Dieu		
YTV		Wishbone	Rugrats	The Flintstones	Garfield and...	What-a-Mess	Goosebumps	Are You Afraid	Video &...	Hidden City	Tarzan	Madison	Rough Guide	Catwalk	
RDI		Jml FR2 (16:00)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / La Ville noire	Le Téléjournal	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	Sport			
D		Cinéma / LES BIDASSES... (16:00)	Bradbury (17:29)	Les Champions	Monde et Mystères (13/15)	Autour du monde en 80 jours	Biographies / Mae West	Le Monde en guerre (7/26)	Les Envahisseurs						

LE DEVOIR

CULTURE

CINÉMA



ODILE TREMBLAY

Dans la foulée des états généraux

On se rappelle que le milieu de l'audiovisuel orchestra un remue-ménages à la fin de mars dernier, en tenant à l'UQAM les états généraux des créateurs et créatrices du cinéma. Il faut dire que devant l'avalanche de problèmes rencontrés par le cinéma vidéo, qui semble souvent en panne de souffle et voit ses œuvres si mal diffusées, des remises en cause s'imposaient. Voici que le comité de rédaction accouchait hier d'un rapport nourri de 16 recommandations destinées surtout aux institutions, aux ministres de la Culture et du Patrimoine. But de l'exercice: donner l'heure juste sur les positions des créateurs et éviter que leurs recommandations n'aboutissent dans un fond de tiroir.

Cri dans le désert de créateurs qui grattent leurs plaies? Pas vraiment. En fait, la plupart des recommandations du groupe paraissent pleines de bon sens et devraient être — du moins les représentants de Téléfilm et de la SODEC présents hier l'assuraient — avoir l'oreille des institutions. Après tout, celles-ci préfèrent souvent négocier avec un groupe d'interlocuteurs reconnus dans le milieu que de multiplier les réunions avec tout un chacun sans contenter personne.

De la première recommandation découlent toutes les autres: on propose d'abord de créer un forum permanent, groupe de lobbying qui assurera les liens avec tout le monde et veillera au grain. Ce forum fixera lui-même ses priorités d'action, car les recommandations en question ratissent très larges et s'en vont tous azimuts. Certaines d'entre elles réclament un travail d'éducation à long terme, d'autres de simples ajustements. «On avait pour but de sortir du sac tous les problèmes», expliquait le président des états généraux Jean Pierre Lefebvre, en précisant que les irritants dans le secteur cinéma vidéo sont multiples et connexes.

Quasi utopiques?

Quelques recommandations semblent quasi utopiques. Vœux pieux sans doute que ce désir de voir tenir un moratoire immédiat sur la redéfinition de l'Office ou ce souhait que des créateurs soient nommés au sein du conseil d'administration de l'ONF. Le sort de l'Office paraît scellé en haut lieu, sans grand espoir de retour et tous les rapports de la terre n'y changeront pas grand-chose.

Le milieu n'a plus envie de subir passivement les décisions des autres. Il veut être impliqué et souhaite multiplier les jurys de pairs dans les organismes, en réclamant que les institutions se dotent de comités consultatifs issus de leur communauté (la SODEC a déjà les siens), et qu'elles les invitent à siéger dans leurs conseils d'administration. «Nous voulons que les portes s'ouvrent», répétait hier Jean-Pierre Lefebvre en appelant à la transparence et à la consultation. Appel à la mémoire aussi et à la circulation des œuvres. On recommande que les films et vidéos québécois soient mieux diffusés, que les œuvres du patrimoine québécois soient disponibles en vidéocassettes.

Recommandations en tous sens donc: prélèvement d'une taxe de 1 % sur les films exploités en salles comme sur la vente et la location de vidéocassettes. Rejet des fameuses exigences de prévente et d'investissement d'un distributeur pour avoir un film financé par la SODEC ou par Téléfilm. Le milieu désire une meilleure représentation de la cinématographie nationale chez les télédiffuseurs publics. Il recommande la privatisation du cinéma de l'ONF rue Saint-Denis et sa gestion par un organisme à but non lucratif. Selon les vœux du comité, cette salle deviendrait un centre de diffusion de cassettes de films, CD et vidéos québécois, le tout en étroite collaboration avec la Cinéma-thèque.

La vidéo est un secteur qui a de la peine à se voir reconnu. Le groupe souhaite la formation d'un groupe de travail et lieux d'échange pour les centres de vidéo indépendante. Il recommande aussi que des organismes comme Vidéo-graphie, Vidéo-Femmes, etc. soient reconnus distributeurs statutaires par les bailleurs de fonds.

Les états généraux propose que l'équipe de création puisse défendre ses projets elle-même auprès des organismes de soutien et que le caractère novateur fasse partie des critères d'appui à la création. Autre souhait: que Téléfilm rétablisse un programme d'écriture libre, qu'il crée aussi un programme destiné aux réalisateurs-producteurs. Projet encore plus ambitieux: le comité souhaite que les ministères de la Culture et de l'Éducation remettent la culture générale au centre de leurs préoccupations et que le système d'éducation fasse une plus belle part aux œuvres audiovisuelles québécoises.

En bref, le forum qui prend la relève des états généraux a du pain sur la planche et des heures de lobbying en perspectives. On se demande comment un groupe de bénévoles pourra déployer une telle énergie à ce travail de titan. Mais bonne chance à ceux qui veulent améliorer les choses. Après tout, qui ne tente rien n'a rien.

Fausse retraite

Emir Kusturica a sans doute parlé sous le coup du fiel et de la colère quand il annonça, suite aux vertes attaques que son film *Underground* reçut d'une certaine intelligentsia en France qui lui reprochait d'avoir fait un film pro-serbe, que le cinéma, c'était fini pour lui. Changement de cap: ce fils de Sarajevo, dont tous les longs métrages précédents ont raflé des prix prestigieux, est en pourparlers pour réaliser un nouveau film avec Daniel Auteuil en vedette.

THÉÂTRE

Chantale Bisson, Danielle Proulx et Jean-Pierre Ronfard, dans *Matines: Sade au petit déjeuner*.

La philosophie dans la caserne

MATINES: SADE AU PETIT DÉJEUNER

De Robert Gravel et Jean-Pierre Ronfard. Aménagement scénique et costumes: Charlotte Rouleau. Avec Chantal Bisson, Robert Gravel, Danielle Proulx, Jean-Pierre Ronfard et Daniel Ross. Une production du Nouveau Théâtre Expérimental, présentée à l'Espace libre à 7h30 jusqu'au 14 juin.

HERVÉ GUAY

Sept heures le matin, Sade peut s'avérer difficile à avaler sous quelque forme que ce soit. Mais cela, c'est compter sans le Nouveau Théâtre expérimental, qui sait faire fi de l'heure pour arriver à ses fins. Alors, tout comme le marquis libertin n'était pas sans savoir que ceux qui liraient ses ouvrages essentiellement pour leur contenu philosophique ne seraient pas légion, le NTE y est allé d'une formule intrigante, mariant érotisme et petit déjeuner, pour allécher le spectateur.

Cela s'ouvre sur une séance d'enregistrement d'un extrait épique de *La Philosophie dans le boudoir* que nous suivons par haut-parleur interposé. Puis les comédiens, qui interprètent la scène en vue d'une diffusion sur CIBL, se mettent à discuter autour d'une table de Sade dont on se contente habituellement de retenir la cruauté dans l'érotisme. De fil en aiguille et citations à l'appui, de véritables dialogues philosophiques s'établissent entre les deux hommes et les deux femmes. Et on en vient à aborder la pensée d'un auteur qui n'a pas fini de faire jaser.

S'instaure ainsi dans un cadre décontracté une petite causerie qui sert un peu de miroir aux propos de Sade, de la même manière que le divin marquis se proposait de propager une certaine liberté de pensée par ses livres. De la sorte, à l'exaltation de la jouissance soutenue par l'écrivain du XVIII^e répond le théâtre du plaisir tel que défendu

par Gravel, Ronfard et compagnie. En effet, ceux-ci font ressortir la modernité de Sade, sa perspicacité relativement à la peine de mort ou au mariage, par exemple, de même que son aversion pour une morale toute faite, ne prenant pas en compte le bonheur de l'individu.

Encore que sur le plan politique, l'aristocrate français rejoigne aujourd'hui le néolibéralisme le plus extrême. Il s'accorde avec eux pour dire que moins il y a de lois, mieux c'est. Au moins insiste-t-il pour qu'elles soient tolérantes et remet-il en question, de son côté, le bien-fondé de la propriété si tous ne peuvent pas en bénéficier également.

Quoi qu'il en soit, reconnaissons que Robert Gravel et Jean-Pierre Ronfard convient le public à une initiation festive à la philosophie de Sade. D'ailleurs, le sens de la dérision, qui caractérise le travail du Nouveau Théâtre expérimental, sied parfaitement à ce spectacle sympathique. Robert Gravel l'incarne une fois de plus avec brio par son jeu négligé et un naturel consommé. À ses côtés, Danielle Proulx, Chantal Bisson et Jean-Pierre Ronfard ont l'air très à l'aise.

Rien de bien spectaculaire donc dans ce divertissement philosophique en ce qui a trait aux moyens — une table, une corbeille de fruits, quelques projecteurs — mais une situation dramatique ingénieuse, dont on abuse un peu (ajouts d'exclamations licencieuses, allusions grivoises, bruitages explicites...), histoire de susciter la discussion sur des idées qui, pour avoir vieilli, posent néanmoins des questions toujours actuelles. En fait, que le vent de liberté absolue soufflant sur la plume du marquis de Sade souffle, même paisiblement, sur l'Espace libre, n'a rien de surprenant. On n'en attend pas moins d'une troupe qui a toujours mangé de ce pain-là. Et puis pour huit dollars, avec Sade au menu, croissant, confiture, fruit, jus et café compris, ce serait le comble de boudier son plaisir.

TÉLÉVISION

La Petite Vie remet ça

Le tournage de la nouvelle fournée a débuté cette semaine

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Claude Meunier, l'heureux auteur de *La Petite Vie*, n'allait pas chambarder une émission qui a déjà fait le bonheur de quatre millions de Québécois... Les téléspectateurs retrouveront donc, à l'automne, les vidanges de Popa et la dinde de Moman ainsi que les travers caricaturaux, soulignés au crayon rouge, de cette belle famille québécoise.

«J'ai voulu pousser chaque personnage un peu plus loin. J'ai voulu aussi donner plus d'importance aux personnages secondaires, qui fonctionnent très bien. Mais comme pour Archie Bunker dans le temps, Popa et Moman ne devront jamais être très loin.»

Claude Meunier, qui a eu la sagesse de refuser les offres pressantes de Radio-Canada et de se donner une année complète pour écrire ses nouveaux épisodes, n'est pas inquiet. «Nous avons pris notre temps.» Et à en juger par la réaction du public qui assiste aux enregistrements des émissions, ces jours-ci, on voit bien pourquoi.

La Petite Vie, on le sait, a donné lieu à toutes sortes d'études et de théories savantes sur les profondeurs qui se cachent derrière les gags de la situation de comédie. Mais l'auteur, pour sa part, se tient loin de toute prétention intellectuelle, comme s'il craignait de rompre le charme, de provoquer la colère des dieux qui lui sont tellement favorables.

«Je n'essaie pas d'être songé, je veux faire rire. Mais certains épisodes sont plus farfelus, d'autres plus durs, je joue sur plusieurs niveaux.»

Meunier, qui joue Popa, mentionne l'épisode au cours duquel Popa et Moman iront à l'hospice.

«C'est très cruel, l'hospice. Les gens y sont traités comme des enfants, ils prennent des pilules. Je le sais parce que mon père est mort du cancer et j'ai vécu dans des hôpitaux.» Il affectionne également l'épisode au cours duquel Moman recevra son jumeau, qui sera joué lui aussi par Serge Thériault, question de donner un défi au comédien que plusieurs ont redécouvert cette année avec *Omer*.

Cacher leur tendresse

Mais quel que soit le thème du jour, les personnages de *La Petite Vie* prennent bien soin de cacher leur tendresse derrière des petites remarques désobligeantes. Ils n'arrêteront pas de picorer. Cette technique crée les yeux dans l'épisode qui ouvrira la série, le 16 septembre, intitulé *Le Million*.

Dans cet épisode, Lison gagne six millions à la loterie mais craint de le dire à René, qui est cardiaque. Thérèse et Réjean sont verts de jalousie, Lison se pavane en vision. Comme quoi la loterie, ça change pas le monde, sauf que...

Le gag de l'insupportable service d'information à Bell Canada est présenté trois fois au cours de cet épisode, qui fut enregistré lundi soir dans un studio de Télé-Métropole. Lorsque Popa, au comble de l'exaspération, crie «français», le public s'esclaffe. Il rit à nouveau la seconde fois, anticipant la réplique. Et la troisième fois, il rit à l'avance.

À l'aube d'une troisième série, le réalisateur de *La Petite Vie*, Pierre Séguin, fait le

pari que ce mécanisme s'appliquera pour l'ensemble de la série et que les personnages, qui n'ont plus besoin de présentation, feront rire à l'avance.

Claude Meunier prend une année à la fois mais il aimerait bien dans un avenir rapproché écrire quelques épisodes d'une heure, sur des thèmes qui se prêtent à une histoire plus longue. L'humoriste, même s'il n'a pas oublié ses débuts à la scène, ne peut concevoir son travail hors de la télé. «Je pense en télé, j'écris télé. Je vois d'avance mes six ou huit scènes», souligne-t-il.

Ceux qui croient que *La Petite Vie* est une entreprise improvisée se trompent. Les personnages de Popa et Moman sont apparus il y a de nombreuses années, au Club Soda, lors des Lundis des Ha! ha! Les deux comiques y incarnaient deux animateurs de club de troisième ordre, Ding et Dong. C'est là, au Club Soda, que Claude Meunier et Serge Thériault y ont présenté Popa et Moman pour la première fois, en guise de parodie des téléromans. D'autres personnages se sont greffés au noyau initial: René (Marc Labrèche), Lison (Josée Deschênes), Réjean (Marc Messier), Thérèse (Diane Lavallée).

Et c'est à la fin de la première année de diffusion que *La Petite Vie* franchit le cap des deux millions de téléspectateurs. Cette étape fut plus déterminante que les quatre millions subséquents. Mais Meunier garde la tête froide: «Ici, nous avons un public homogène et touchons environ 57 % de l'auditoire. Aux États-Unis, même la plus populaire des sitcoms ne peut aller chercher plus de 30 % du public», rappelle Popa.

La crise au MQ

On touche la solution

Le conseil fait une contre-offre

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le conseil d'administration (CA) du Musée du Québec (MQ) accepte en partie la solution des syndicats pour régler les problèmes budgétaires de l'établissement sans recourir à l'abolition massive de postes. Les administrateurs ont donné jusqu'à ce midi aux syndiqués pour répondre à la contre-proposition patronale.

L'offre, adoptée lundi soir par les membres du conseil, prévoit la récupération de 825 000 dollars par l'entremise d'un réaménagement du temps de travail — 500 000 dollars — et le recours à des départs assistés — fermetures de postes, prétraitements et retraites. Toutefois, la direction demande que ces mesures soient récurrentes, au cours des prochaines années, ce que ne prévoyait pas les offres syndicales.

Les employés ont défini leurs mesures de rechange il y a quelques semaines, quand la direction a menacé d'éliminer 26 des 130 postes d'employés — 21 actuellement occupés et cinq autres vacants. Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives durent depuis deux mois avec les deux syndicats affiliés au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Les employés devaient se réunir hier soir et ce matin pour définir leur nouvelle position. Il a cependant été impossible de rejoindre des représentants syndicaux.

«Le conseil d'administration et moi-même, privilégions une récupération dans la masse salariale, mais en préservant un maximum d'emplois», a déclaré de son côté John Porter, directeur général du MQ.

Le musée des plaines d'Abraham a subi plusieurs compressions budgétaires depuis son agrandissement au début de la décennie. Son budget de 1996-1997 oscille autour de dix millions. Mais cette même année, le Conseil du trésor oblige donc en plus le musée d'État à récupérer un montant de 825 000 dollars récurrent sur son budget d'opération et à atteindre l'équilibre budgétaire.

Le versement des prochaines tranches de la subvention gouvernementale à l'établissement est lié à cette dernière condition. Avec ces mesures, l'administration du musée souhaite également ramener de 59 % à 50 % la part du budget consacrée à la masse salariale, ce qui serait conforme aux normes en vigueur dans le secteur muséal.

«Dans cette perspective, le Musée du Québec est disposé à accepter la proposition des syndicats de récupérer 500 000 dollars dans l'enveloppe salariale 1996-1997 par le biais d'un réaménagement du temps de travail dans la mesure où cette proposition est ferme et non assortie de conditions», explique un communiqué émis hier par Denis Turner, directeur des ressources humaines du MQ. «Parallèlement le Musée est prêt à abolir des postes vacants et à faciliter la prise de retraite ou des départs assistés [pour récupérer] 325 000 dollars. Si cette double proposition est acceptée, le Musée s'engage à ne pas procéder à des coupures de postes additionnelles durant le présent exercice à moins que le ministère de la Culture et des Communications ne lui impose une nouvelle réduction de sa subvention.»

EN BREF

BÉVINDA AU SPECTRUM

Puisant aux mêmes sources que Cesária Evora, la chanteuse d'origine portugaise Bévinnda sera en spectacle au Spectrum de Montréal le 10 juillet prochain. Lancé en France l'année dernière, son premier album *Fatum* («destin» en latin) a reçu d'excellentes critiques des deux côtés de l'Atlantique.

2^e conférence
d'une série de 12

[3]

Les secrets du Saint-Laurent

À compter de 19 h 30 ce soir, à la Biosphère de Montréal, 160, chemin Tour-de-l'Isle, Île Sainte-Hélène, métro Île-Sainte-Hélène,

André Croteau présente :
Les îles du Saint-Laurent, riches d'histoire et d'aventures

Entrée gratuite
Une initiative de Saint-Laurent Vision 2000 en collaboration avec Le Devoir, Saute Moutons, Croisière des îles de Sorel inc., la Biosphère et le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada.

Répondez correctement à la question et courez la chance de gagner une croisière pour deux dans les îles de Sorel ou une expédition pour deux sur les rapides de Lachine. Déposez ce bulletin de participation dans le baril conçu à cette fin à la Biosphère. Le tirage aura lieu le 5 juin, après la conférence. Les fac-similés reproduits à la main sont acceptés. Règlements du concours disponibles à la Biosphère.

Question de la semaine :

Quelle est l'île habitée à l'année de l'Archipel de Montmagny ?

- a - O L'Île aux Grues
- b - O L'Île-au-Canot
- c - O La Grosse Île

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____